22101534121

109

BUC. 7038 (2)

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/b24869570

Docteur J. LE QUANG TRINH

Croyances et Pratiques Médicales Sino-annamites

MONTPELLIER
Imprimerie Coopérative Ouvrière
14, avenue de Toulouse

1911

A Monsieur André Talles, Président
fondateur du Comité Paul Bert,
faible hommage de gratitude et de
respectueuse admiration, d'un des membres
du Comité.

Dr Hélouin

de l'Institut Pasteur

Paris, le 12 mai 1911.

CROYANCES ET PRATIQUES MÉDICALES

SINO-ANNAMITES

5247 A

CROYANCES

ET

PRATIQUES MÉDICALES

SINO-ANNAMITES

PAR

J. LE QUANG TRINH

DOCTEUR EN MÉDECINE

MONTPELLIER
IMPRIMERIE COOPÉRATIVE OUVRIÈRE
14, Avenue de Toulouse et Rue Dom-Vaissette

1911

BUC

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

A LA MÉMOIRE CHÈRE ET A JAMAIS VÉNÉRÉE
DE MA MÈRE

A LA MÉMOIRE DE MES FRÈRES ET SŒURS

AU MEILLEUR DES PÈRES

Ma plus chère espérance c'est de te rendre en bonheur, dans l'avenir, tout ce que tu m'as prodigué de sollicitude et de dévouement.

A TOUTE MA FAMILLE

Marque d'affection sincère.

J. LE QUANG TRINH.

A MONSIEUR ERNEST OUTREY

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

RÉSIDENT SUPÉRIEUR EN INDO-CHINE

Dont la bienveillance sans borne et l'inlassable protection m'ont permis de mener à bien mes études, je dédie ce travail en modeste témoignage de reconnaissance et de dévouement.

J. LE QUANG TRINH.

CROYANCES
ET
PRATIQUES MÉDICALES
SINO-ANNAMITES

INTRODUCTION

« Il ne faut pas faire de difficulté de prendre des instructions des hommes les plus simples, s'il paraît qu'ils savent quelque chose de décisif pour l'occasion : c'est ainsi que notre art s'est formé, recevant de toutes parts. »

HIPPOCRATE.

Nous nous proposons, en une étude très impartiale, appuyée sur une documentation authentique, de donner ici un tableau aussi exact que possible de ce qu'est l'art de guérir chez les Chinois et chez les Annamites.

Dans le cours de nos études médicales en France, nous avons été plus d'une fois frappé de ce fait que, parmi les conceptions scientifiques qui nous ont été enseignées à l'Université, il en est qui rappellent d'une façon frappante certaines données de notre antique et toujours stationnaire médecine nationale. Nous avons eu la curiosité d'entreprendre des recherches à ce sujet et nous avons été surpris de constater que la médecine indigène, malgré les bizarreries et les superstitions incontestables dont elle fourmille, présente sur plusieurs

points de grandes analogies avec celle de l'Europe et qu'il lui est même arrivé parfois de prévenir celle-ci en thérapeutique et en matière médicale.

Nous n'avons pas l'intention d'établir dans ce travail un parallèle absolu entre les deux médecines, celle de l'Occident étant évidemment bien supérieure et infiniment plus scientifique ; mais nous tenons cependant à prouver que l'esprit d'observation n'a pas fait défaut à nos compatriotes et qu'au point de vue thérapeutique surtout il y a des choses à retenir et à étudier. D'ailleurs des voix beaucoup plus autorisées que la nôtre ont déjà soutenu une semblable opinion et nous pensons qu'au point de vue pratique il n'est peut-être pas sans intérêt pour les médecins français, dans le but de mieux faire adopter leurs procédés par les Annamites, de bien connaître la médecine de l'Extrême-Orient.

Nous avons disposé notre travail en quatre chapitres. Dans le premier nous donnons un aperçu général de l'étude et de l'exercice de la médecine en Chine et en Annam. Dans le second, après avoir exposé les théories physiologiques, la méthode médicale et les notions essentielles de pharmacologie indigènes, nous passons en revue un grand nombre de drogues dont se compose la matière médicale sino-annamite, examinant d'une part les médications étranges et spéciales à la thérapeutique orientale, d'autre part celles qui sont communes aux pharmacopées européenne et sino-annamite. Le troisième chapitre est consacré uniquement à la description et au traitement de quelques maladies fréquentes en Indo-Chine. Enfin le dernier chapitre présente d'une façon succincte et rapide l'état de la chirurgie chez les Chinois et chez les Annamites.

CHAPITRE PREMIER

L'Etude et l'Exercice de la Médecine en Chine et en Indo-Chine

§ 1. — Médecine chinoise et Médecine annamite. Comment on devient médecin. — Livres de médecine.

La médecine annamite présente de grandes analogies avec la médecine chinoise dont elle provient; elle se sert des mêmes théories, des mêmes classiques, et sa thérapeutique, à quelques variations de détails près, est pour ainsi dire la même (1). En Annam comme en Chine, l'exercice de la médecine est absolument libre. Devient médecin qui veut et comme il veut, sans subir aucune

---

(1) Dans ces conditions, il nous semble inutile de séparer dans notre étude la médecine chinoise de la médecine annamite ; nous nous réservons simplement de signaler, lorsque nous les rencontrerons, les pratiques qui sont particulières, soit à l'une, soit à l'autre.

espèce d'examen. Le plus souvent cependant la fonction médicale est héréditaire : elle se transmet de père en fils depuis les ancêtres les plus reculés.

Il existe toutefois à Pékin une sorte de collège médical appelé pompeusement « Académie impériale de médecine » où les candidats subissent des examens publics à la suite desquels on leur accorde des brevets et un grade dans le mandarinat. Ces jeunes médecins ont le droit de porter sur leur chapeau un bouton de cuivre bien apparent ; puis successivement, toujours à la suite d'examens, ils obtiennent le bouton bleu et le bouton blanc. Ils constituent la classe savante chinoise et jouissent d'une considération très élevée en rapport avec leurs connaissances et le degré hiérarchique qu'ils occupent dans le mandarinat. C'est parmi eux, d'ailleurs, que se recrutent les médecins de l'empereur et de la cour ; ceux-ci sont presque tous professeurs à l'Académie impériale.

En Indo-Chine, à l'exemple des empereurs chinois, le roi Gia-Long créa en 1802 les fonctions de médecin de la cour, œuvre que compléta son successeur, Minh-Mang, qui organisa le « Thái-y-viên » (Service de santé du Palais) ; c'est une sorte d'Académie de médecine dont les membres se réunissent en délibération, lorsqu'il s'agit de traiter Sa Majesté ou quelque auguste client. Les praticiens annamites appelés à remplir ces fonctions sont désignés sous les noms de « Ngu'y » ou médecin du roi (mandarin du 5e degré) ; « Phó-Ngu'y » ou adjoint du médecin du roi (mandarin du 5e degré) ; « Ta-viên-phân » et « Huu-viên-phân », médecins conseillers de première et de seconde classe (mandarins du 6e degré) ; « Chánh-Y », médecin du palais (mandarin du 7e degré) ; « Phó-y », médecin-adjoint du palais (mandarin du 7e degré), etc. A la tête de ce corps de sommités médicales est placé le

« Viên-su' », chef du service de santé du palais et directeur du Thái-y-viên. Il a le rang de mandarin du 4e degré. Quant aux autres ils sont assimilés, comme nous venons de le voir, à des degrés et classes de mandarinat suivant leur titre et parfois suivant les services exceptionnels qu'ils peuvent avoir rendus. Les médecins du Thái-y-viên font école à Huê, sans cependant professer leur art sur des chaires universitaires. Quelques rares élèves, dont la plupart sont fils de mandarins ou de lettrés, se groupent autour des plus célèbres d'entre eux, pour recevoir leurs enseignements et écouter l'explication des auteurs chinois. Ils n'assistent qu'exceptionnellement à leurs cliniques, aussi leurs seuls titres à la confiance populaire c'est d'être simplement les élèves de tel ou tel médecin de la maison royale.

Le poste de médecin de la cour est assurément des plus enviés ; il donne à ceux qui savent s'y maintenir, honneur, puissance et, mieux encore, faveurs et confiance du roi. Malheureusement, le métier n'est pas toutours exempt d'ennuis ni de risques ; il existe une loi très sévère qui règle les devoirs de ces médecins royaux et punit impitoyablement celui d'entre eux qui commet une erreur soit volontaire, soit même par inadvertance (1). L'exemple du fameux Tuong est encore dans la mémoire de tous les Annamites. Ce médecin favori de Tu-Duc, qui fut élevé successivement aux grades de conseiller du roi, premier ministre et régent, a terminé misérablement ses jours en exil, au fond de l'île de Taïti.

---

(1) Exemple : Tout médecin qui, en préparant un médicament pour le souverain, ne l'aura pas préparé suivant la formule convenable, ou bien qui se sera trompé en écrivant l'étiquette, ou bien qui aura, par erreur, laissé des impuretés dans la drogue, sera puni *de 100 coups de bâton...*

« A partir de 1885, date de l'occupation française, les vides qui se sont produits dans le cadre du personnel du Thái-y-viên, soit au moment des troubles, soit par suite de décès, n'ont pas été comblés; quelques fonctions furent supprimées et l'importance de ce service, dont l'organisation rappelle la complication des rouages des institutions annamites, a beaucoup diminué, non seulement à cause de la réduction notable du personnel, mais aussi par suite de l'accueil fait à la cour, aux médecins européens. » (Duvigneau) (1).

En dehors des Académies de Pékin et de Huê, il n'existe aucun autre lieu d'enseignement officiel dans toute l'étendue de la Chine et de l'Indo-Chine. C'est la liberté de la science dans tout son épanouissement, chacun peut s'établir médecin d'un jour à l'autre, pourvu qu'il sache lire les classiques, reconnaître les différentes substances pharmaceutiques et surtout tâter le pouls. Quoi qu'il en soit, il est d'usage que le jeune lettré qui désire embrasser la carrière médicale fasse un stage chez un médecin en renom avant d'exercer son art. Les études sont toujours longues et très ardues pour quiconque désire prendre au sérieux sa tâche et devenir un médecin digne de ce nom. La médecine chinoise est, en effet, une science infiniment complexe et qui réclame, par suite, une mémoire tenace et une réflexion puissante; la variété et la multiplicité des matières qu'elle embrasse et les cérémonies qui doivent présider à la confection des moindres médicaments pour en assurer l'efficacité sont de nature à déconcerter l'intelligence

---

(1) Dr A. Duvigneau. — *Les médecins annamites à la cour d'Annam.*

la plus lucide et la plus nette. Aussi est-il nécessaire de s'aider des lumières apportées par d'autres sciences telles que la philosophie, l'astrologie, la magie, etc... ; celui qui ne connaît qu'une science ne possède qu'imparfaitement sa médecine.

D'autre part, il existe de nombreux traités classiques que tout médecin qui se respecte doit connaître et dont un seul, le « Pen-Tsao », se compose déjà de cinquante-deux volumes (1). Mentionnons un autre ouvrage qui est remarquablement ancien et qu'on attribue à l'empereur Houang-ty (2637 avant J.-C.), c'est l' « Encyclopédie médicale ». Il paraît cependant que les premières notions précises sur la matière médicale chinoise remontent à l'empereur Chin-nong qui vécut vers l'an 3215 avant J.-C. Il apprit au peuple les cinq sortes de graines et distinguait déjà cent espèces de plantes utiles à la santé. Les chroniques chinoises ajoutent qu'il eut le premier l'idée de retirer le sel de l'eau de mer. Les autres traités de médecine comprennent des éléments de matière médicale et de pathologie.

A côté des livres classiques, on trouve de nombreux ouvrages spéciaux traitant séparément les différentes parties de la médecine. La spécialisation est en effet très répandue en Chine où elle remonte à une date extrêmement reculée. Les Chinois possèdent leurs toxicologistes, leurs ophtalmologistes ainsi que des médecins s'adonnant exclusivement soit à la pathologie interne,

---

(1) Cet important « Traité de matière médicale » mentionne 1.096 plantes usuelles, 1.892 substances diverses et comprend 1.110 figures. L'auteur, « Le-she-chin », se servit, dit-on, de plus de 800 ouvrages traitant de la matière.

soit à la pathologie externe, soit enfin à la thérapeutique des affections infantiles. Il existe aussi quantité d'ouvrages sur l'acupuncture, sur le moxa, sur la variole et la variolisation ainsi que sur les autres maladies épidémiques. Le « Livre des dix mille maladies de femmes » est également très connu des spécialistes dermologistes, gynécologistes et accoucheurs chinois.

Au contraire des précédents, les médecins annamites sont très rarement spécialisés et n'ont fait qu'exceptionnellement des études approfondies. De plus, il y a fort peu d'écrivains parmi eux ; c'est à peine si l'on trouve quelques rares et insignifiants ouvrages faits par deux ou trois sommités médicales ; tout se borne en général à quelques notes personnelles, à quelques formules secrètes qui se transmettent de génération en génération. Il existe cependant un ouvrage classique annamite intitulé : « Introduction à l'étude de la médecine annamite », où le dogmatisme scolastique apparaît nettement : l'auteur multiplie à l'infini les forces occultes d'où dépendent les diverses fonctions du corps, qu'il limite à cinq ; il admet cinq éléments correspondant aux cinq principaux viscères qui, à leur tour, correspondent à cinq couleurs ; celles-ci servent à connaître les maladies. Le cœur est-il atteint, la couleur rouge apparaît au visage, se localisant exclusivement au front, car le front appartient au cœur et au feu qui le fait rougir !... Ce traité ne renferme aucune idée nouvelle ; c'est un résumé de divers auteurs chinois dont la plupart remontent à des milliers d'années ; c'est une compilation plutôt qu'une œuvre originale.

Le rôle des Annamites au point de vue scientifique et médical s'arrête là ; c'est peu de chose, on doit le confesser.

Il s'ensuit que depuis des siècles la direction du mouvement intellectuel passe de plus en plus des Annamites aux Chinois, en particulier pour la médecine, qui est tombée dans la population de la péninsule indo-chinoise au dernier degré de charlatanisme, d'empirisme et de sorcellerie. Aussi les lettrés annamites et les indigènes de classe aisée ont-ils peu de considération pour les médecins de leur pays, leur préférant les esculapes chinois auxquels ils accordent, à tort ou à raison, une confiance absolue. Faut-il avouer que, parmi ceux-ci, il se rencontre parfois de véritables savants, consciencieux dans leur fonction et expérimentés dans leur art. Ecoutez plutôt le docteur Mougeot, parlant d'un de ces praticiens chinois qui venait de guérir chez un haut fonctionnaire annamite une hémoptysie d'une gravité exceptionnelle : « J'assistais à la consultation et, dans mon septicisme longtemps raisonné, j'admirais la contenance tranquille et réfléchie de ce grand médecin du Céleste Empire. Autour de la couche de l'illustre malade qui dans la journée avait vomi un litre de sang pur, les parents consternés, buvaient pour ainsi dire les paroles du médicastre. Et, quand il eut parlé, un rayon de soleil sembla illuminer ces figures glabres, ces rebelles du progrès auxquels la vie du moribond tenait à cœur d'une manière si étroite. Après avoir longuement interrogé, le fils du Ciel se mit en devoir de tâter le pouls du malade, opération toujours délicate chez les indigènes, car les professionnels habiles doivent, au battement des artères, reconnaître non seulement la nature du mal, mais aussi son siège exact dans l'organisme. Le tâtement du pouls dura trente minutes à la main droite et à la main gauche. L'esculape chinois s'était recueilli et semblait écouter plutôt que sentir sous ses doigts, dans

le vague lointain de l'observation, des prodromes divers de la maladie interne. Il se leva comme mû par un ressort, les yeux toujours fixés sur le visage du malade : « Je vous guérirai, dit-il d'une voix résolue, non pas définitivement, car, dans votre état actuel, votre mal n'est pas absolument curable, mais je vous garantis contre ses atteintes pendant une période de dix ans. » Le Chinois fit son prix, relativement peu élevé, et, envoyant un de ses aides chercher des médicaments pressants, il resta toute la journée auprès du moribond.

» Je revis mon ami quinze jours plus tard. Non seulement sa faiblesse avait disparu et ses vomissements sanguins cessé, mais il était comme transfiguré, tant les remèdes du guérisseur avaient produit des effets salutaires. Depuis un an, sa santé s'est maintenue, non pas avec la force robuste du jeune âge, mais il paraît en dehors de toute atteinte grave mettant ses jours en danger. »

§ 2. — La pratique de la médecine

Les peuples de l'Extrême-Orient ont toujours eu une très haute estime pour l'art de guérir, et les empereurs chinois tels que Houang-ty, Chîn-Long, etc., qui furent les premiers initiateurs de la science médicale, en favorisèrent les études et comblèrent de faveurs ceux des médecins de leur époque qui avaient quelque célébrité ou quelque mérite. Aussi lorsque Tsin-Tche-Houang, effrayé de l'influence exagérée des lettrés chinois, fit brûler tous les livres de son immense Empire, il en

excepta ceux qui traitaient de la médecine et de l'hygiène (1).

En Annam comme en Chine, le médecin jouit d'une très haute considération, en rapport avec ses connaissances et sa renommée. La somme de travail qu'il est obligé de fournir pour arriver à acquérir une instruction, même incomplète, le place naturellement au nombre des premiers lettrés du pays, et on sait quel respect et quelle admiration les peuples jaunes ont pour la classe des lettrés. En parlant du médecin les Annamites l'appellent « thây thuôc », maître ès médicaments ; et lorsqu'ils s'adressent à lui, ils emploient l'expression très respectueuse « ông quan thày », monsieur le médecin. La considération accordée au médecin s'explique également par ce fait que l'Annamite et le Chinois croient avec ferveur au pouvoir de la thérapeutique. L'indigène, toujours un peu avare quand il s'agit de son bien-être et de celui de sa famille, devient d'une prodigalité extraordinaire quand il y a lieu de découvrir le médecin qui

---

(1) « Sous la dynastie des Ts'in, l'empereur Chi-Houang-ty (246-213 avant notre ère) voulut simplifier l'écriture chinoise qui manquait d'unité et qui, livrée à la fantaisie des lettrés, devenait de jour en jour plus variable et plus compliquée ; il imposa une réforme de l'écriture longuement préparée et préconisée par son ministre, Ly-Sè. Les lettrés, déjà mécontents des allures d'autocrate affectées de l'empereur, opposèrent à cette réforme une vive résistance qui faillit même amener une insurrection. Chi-Houang-ty prescrivit alors de brûler tous les livres de l'Empire, à l'exception de ceux qui traitaient spécialement de la médecine, de l'agriculture ou de la religion. Tout homme qui refusait de brûler ses livres était condamné pour 4 ans aux travaux publics et employé à la construction de la grande muraille. Tout homme qui avait essayé de cacher un livre était condamné à mort. » (Regnault.)

viendra à bout de sa maladie. Si l'aisance sourit au foyer domestique, il n'est pas de célèbre praticien, sur toute l'étendue du territoire, qui coûte trop cher pour être mandé auprès du patient.

Quand un médecin consent à se charger d'une guérison, il fixe son prix dont on fait ordinairement deux parts inégales : la plus faible doit être payée d'avance et l'autre après la guérison. Néanmoins si le médecin consulté jouit d'un certain renom, il y va de sa réputation de ne rien demander d'avance : il traite à forfait et ne réclame ses honoraires que si le malade est complètement guéri à l'époque qu'il a fixée lui-même. Dans le cas contraire, ou quand le client succombe, on le chasse brutalement et il ne reçoit aucun salaire. Ces deux modes de paiement sont plus usités en Chine qu'en Indo-Chine ; dans ce dernier pays le praticien n'est généralement pas payé à la visite, on lui règle seulement les potions qu'il prépare et administre. Il faut dire que tous nos médecins, chinois ou annamites, sont en même temps pharmaciens-herboristes ; la plupart d'entre eux possèdent une officine bien achalandée, où ils trouvent par la vente des médicaments la rémunération de leurs peines. Ces sortes de boutiques sont fastueusement ornées et munies de tous les instruments nécessaires pour la fabrication des drogues ; c'est là qu'ils reçoivent leurs clients, quand il s'agit des affections peu graves, et que commence l'instruction des jeunes gens qui se destinent à la carrière médicale.

A côté de ces confrères qui sont confortablement installés et qui possèdent en général une bonne clientèle, il en est d'autres qui, faute de ressources, végètent misérablement. Ces derniers forment la catégorie des médecins ambulants qui pullulent dans le Céleste Empire. Ce

sont de véritables colporteurs qui exercent leur profession de ville en ville et qui traitent les maladies à domicile ; ils ont des trousses portatives, car ils sont à la fois médecins et chirurgiens, prescrivant les purgatifs et la diète, recourant aux ventouses et aux pointes de feu.

Il se rencontre aussi, à toutes les époques, coudoyant les médecins véritables et consciencieux, des charlatans sans scrupule et sans probité, qui se vantent de guérir les maladies incurables, de ressusciter les agonisants et qui exploitent l'imagination confiante de la foule pour vendre certaines drogues de leur fabrication. Les plus communs de ces empiriques sont les dentistes ambulants ; leur tour classique consiste à introduire très adroitement un petit ver dans la racine de la dent extraite, en vue de faire croire qu'ils ont rendu un service important et par suite de majorer leurs honoraïres.

Concurremment aux charlatans, coureurs d'aventures et de gains illicites, il est une autre variété de guérisseurs non moins versés dans l'art d'alléger la bourse de leurs compatriotes, ce sont les rebouteux, les renoueux, habiles à réduire les luxations et les fractures, et vers qui afflue le public confiant. Il est vrai que parmi ces empiriques, souvent ignorants et maladroits, il se rencontre parfois d'habiles masseurs, doués d'une grande sûreté de main et dont la réputation est bien méritée.

Il n'en est point de même d'une autre catégorie d'individus qu'on appelle « Thây pháp », docteurs ès sciences magiques, et qui, en réalité, ne sont que de vulgaires sorciers. Ils entretiennent autour d'eux une légende de pouvoir mystique et exploitent aïnsi ce qu'il y a de plus sacré au monde, la douleur humaine ! Ils n'agissent plus par la persuasion ou l'éloquence des charlatans, ni par les procédés matériels et parfois

brutaux des rebouteux, mais par des prières, des incantations et des signes cabalistiques de toute sorte, destinés à chasser les mauvais esprits, cause de tous les maux de la terre. Ils interviennent surtout dans les maladies épidémiques graves et dans les cas désespérés, devant lesquels les médecins les plus renommés se reconnaissent impuissants ; ils jouent leur rôle principalement dans les affections nerveuses (1) et mentales et dans toutes celles dont les symptômes sont indéterminés. Nous n'entreprendrons pas ici de décrire les scènes d'exorcisme que pratiquent ces prétendus descendants du dieu de la médecine, ni les exercices souvent ridicules et sauvages (2) auxquels ils se livrent pour frapper l'imagination de leurs dupes.

---

(1) Ils obtiennent quelques succès dans des cas d'hystérie.

(2) Tels que s'asseoir sur la pointe d'une lance, se percer les joues de part en part avec des tringles de fer pointues, simuler la pendaison (personnellement nous connaissons un cas où le sorcier a été pendu réellement).

CHAPITRE II

Notions générales de Médecine Sino - Annamite

§ 1. — Théories physiologiques

L'esprit spéculatif et philosophique, l'abus des hypothèses et la tendance marquée des peuples chinois et annamites pour le merveilleux empêchent toutes les sciences, et particulièrement la médecine, de progresser rapidement. Les arts divinatoires et l'astrologie tiennent une grande place dans la pratique courante du médecin indigène. Les préjugés relatifs à des rapports absurdes entre l'aspect du facies, des urines, du pouls, etc., et l'état réel du malade sont aussi en grande faveur au détriment de l'observation proprement dite.

Quoi qu'il en soit, à l'heure où les fils du Ciel, secouant le joug du passé, sont entrés dans une phase nouvelle de la civilisation, il pourra être intéressant de connaître le fond de leur doctrine médicale qui, en dépit de tout,

reste stationnaire et immuable depuis plus de cinq mille ans.

La médecine sino-annamite se fonde sur deux grands principes naturels, le « Duong » (en annamite), chaleur primordiale ou fluide actif, et le « Am », humeur radicale ou fluide passif. Le premier, de nature subtile et expansive, cherche constamment à gagner les parties supérieures du corps ; tandis que le second, moins porté au mouvement, tend au contraire à descendre. De l'équilibre parfait de ces deux principes résulte la santé ; leur déséquilibre, leur altération occasionne des troubles dans l'organisme et amène les maladies. Si la chaleur vitale prédomine, il y a excitation, si c'est l'humeur radicale qui prend l'avantage, il y a dépression. Dans le premier cas, l'affection est d'essence chaude, et, dans le second, elle est d'essence froide. Reconnaître l'essence, la nature des maladies, voilà le point capital, la grande règle qui dirige toute la thérapeutique sino-annamite, car les médicaments, eux aussi, ont une action froide, chaude ou tempérée.

Le principe actif « Duong » réside dans l'abdomen et six viscères s'y rattachent : la vésicule biliaire, l'estomac, le petit intestin, le gros intestin, la vessie et le rein gauche avec les trois foyers de chaleur situés au-dessous du diaphragme (1). Quant au principe passif ou modérateur « Am », il a pour origine le cerveau et la moelle épinière et siège dans les cinq viscères suivants : le cœur, le foie, le poumon, la rate et le rein droit.

« L'estomac, la rate, l'intestin grêle sont les organes de

---

(1) M. Regnault se demande si ces trois foyers ne seraient pas les trois ganglions du sympathique lombaire.

la digestion ; ils préparent le sang, qui est reçu et amélioré par le cœur, et mis en marche par les poumons. Le foie et la vésicule biliaire filtrent et épurent les humeurs ; les poumons évacuent les mauvaises vapeurs ; les reins, mais surtout le rein gauche, servent, avec le concours du ganglion inférieur du sympathique lombaire, et par l'intermédiaire des uretères et de la vessie, à filtrer le sang et à évacuer l'urine ; le gros intestin sert à évacuer les matières grossières. Le sperme est élaboré par le cerveau et la moelle épinière et accumulé par les testicules et par les reins, surtout par le rein droit, qui constitue avec le membre viril la « Porte de vie ». »

Chacun des organes précédents possède un canal (Kinh), qui le fait communiquer avec les autres. Ces canaux transportent et répandent dans tout l'organisme, soit le fluide actif, soit le fluide passif, selon les organes auxquels ils correspondent, par l'intermédiaire des vapeurs et du sang. Celui-ci fait cinquante tours complets en vingt-quatre heures, parcourant vingt-cinq fois les canaux mâles ou vaisseaux du principe actif, et vingt-cinq fois les canaux femelles ou vaisseaux du principe passif. Chaque tour se fait en une demi-heure et présente un trajet de 50 mètres, ce qui fait une vitesse de circulation de 8 centimètres environ par mouvement respiratoire (inspiration et expiration) (1).

---

(1) En se basant sur les expériences de Hering, de Vierordt et de Jolyet, les physiologistes européens admettent qu'un globule sanguin fait le tour complet de l'appareil circulatoire en vingt-cinq secondes environ (cinq seconde pour la petite circulation, vingt secondes pour la grande).

Les Chinois attribuent donc au sang une vitesse beaucoup trop faible.

D'autre part, la circulation du sang est actionnée par les vapeurs ou esprits vitaux qui la dirigent « comme le vent agit sur la mer et la fait onduler ». Le mouvement ainsi causé par le flux et le reflux de ces deux éléments se transmet aux parois des vaisseaux et détermine le phénomène du pouls. Les battements du pouls sont plus ou moins énergiques, plus ou moins fréquents et offrent des caractères particuliers suivant la nature de la maladie et le siège qu'elle occupe. Aussi est-ce sur le pouls que doivent se baser le diagnostic et le pronostic de toutes les maladies.

Mais l'exploration du pouls, sur laquelle nous reviendrons un peu plus loin, n'est pas le seul procédé d'examen dont disposent les médecins chinois et annamites. L'aspect extérieur du malade joue aussi un grand rôle ; il dévoile également la nature et le siège des maladies internes. Son interprétation est soumise à des règles de relation des plus ingénieuses mais des plus complexes ; c'est un fatras d'idées vraiment incompréhensible pour les profanes, mais que les médicastres indigènes trouvent extrêmement clair et précis.

Pour eux, l'homme est un petit monde, un microcosme ; aussi ses organes sont-ils nécessairement en rapport, non seulement les uns avec les autres, mais aussi avec les éléments constitutifs de l'univers et avec le temps. Partant de ce principe, les Chinois sont persuadés que tous les organes de l'économie sont en relation deux à deux et sont en outre dans une dépendance telle les uns vis-à-vis des autres qu'ils ont des rapports entre eux comme entre père, mère, fils, ami et ennemi. Prenons par exemple le foie, qui est considéré par les Annamites comme le plus important des viscères : il a pour correspondant actif la vésicule biliaire ; il est dépendant

des reins, domine le cœur, a pour ami la rate et pour organe contraire le poumon. D'autre part, les cinq principaux organes correspondent aux cinq éléments et aux cinq couleurs ; de plus, ils sont soumis à l'influence des années, des saisons, des mois, des jours, des heures, des régions planétaires et des zones célestes.

Ainsi le foie correspond à l'arbre et celui-ci au printemps (végétation) ;

Le cœur correspond au feu et celui-ci à l'été (chaleur) ;

Le poumon correspond à l'or et celui-ci à l'automne (sécheresse) ;

Les reins correspondent à l'eau et celle-ci à l'hiver (froid).

Enfin, l'estomac est en rapport avec la terre parce qu'il est placé au milieu du corps, comme la terre entre les quatre saisons.

Ces rapports servent, bien entendu, à connaître la nature des maladies.

Le printemps prédispose aux maladies du foie et à celles dues à l'augmentation excessive des humeurs tempérées.

L'été est souvent cause des maladies du cœur, occasionnées par l'excès d'humeurs chaudes.

L'automne porte surtout aux humeurs fraîches et produit très fréquemment des maladies du poumon.

L'hiver refroidit les humeurs et occasionne des maux de reins ; etc...

A leur tour, les couleurs interviennent ; elles sont au nombre de cinq :

Le vert correspond à l'arbre et par suite au foie ;

Le rouge correspond au feu et par suite au cœur ;

Le blanc correspond à l'or et par suite au poumon ;

Le noir correspond à l'eau et par suite aux reins ;

Le jaune correspond à la terre et par suite à l'estomac.

De là des indications pour le diagnostic : Vous avez de l'ictère, c'est l'estomac qui souffre ! La peau est-elle cyanosée, la maladie est infailliblement au foie. Si le cœur est pris, la couleur rouge se montre au visage, particulièrement au front, à la langue et aux pommettes qui sont des parties correspondantes du cœur.

La joue gauche appartient à l'or, elle pâlit ; la droite à l'arbre, elle prend une teinte verdâtre. Dans le premier cas, on a affaire au poumon, et dans le second, au foie.

Le nez appartient à la terre : il doit avoir la couleur jaune; le menton à l'eau : il doit être noir. Il s'agit ici, comme chacun le devine, de l'estomac et des reins qui sont en cause.

Le défaut de rapport entre ces différents signes complique sérieusement le diagnostic et doit rendre le pronostic extrêmement sévère.

§ 2. — Méthode médicale. — Examen, Diagnostic et Pronostic.

Rien de plus curieux que la consultation d'un médecin chinois ou annamite, sutout chez un riche indigène. Le médecin, averti généralement la veille, sauf bien entendu dans les cas urgents, se rend auprès de son client le matin et, de préférence, à jeun. Il doit avoir l'esprit libre et pouvoir sentir normalement sa respiration, car celle-ci lui sert de base pour déterminer le

nombre des battements du pouls chez le malade. Après s'être informé brièvement de ce que ressent le malade, il examine sa langue et sa respiration, jette un coup d'œil sur son aspect général et prend enfin son pouls, qu'il garde pendant un temps plus ou moins long, mais toujours au moins dix minutes.

De tous les procédés d'examen, ce dernier est en effet considéré comme le plus important, le plus délicat et c'est celui auquel les Extrême-Orientaux accordent le plus de confiance. D'après eux, un médecin qui possède réellement sa science, par la seule exploration du pouls, ne doit jamais se tromper dans son diagnostic. Après cette opération, il doit pouvoir dire infailliblement à son client : « Vous avez telle ou telle maladie, qui se trouve à tel endroit et débute de telle ou telle façon ; vous avez chaud ou froid au ventre (1), etc.» Bien mieux, il devrait diagnostiquer l'état passionnel d'un malade, juger si une femme est enceinte et même déterminer le mois de la grossesse !

A cet égard, déclarent-ils, la science occidentale est manifestement inférieure à la leur, parce qu'elle est infiniment plus superficielle et moins complexe.

Moins complexe, en effet, surtout quand on pense que les Sino-Annamites distinguent vingt-quatre types prin-

---

(1) Le ventre, d'après les Sino-Annamites, constitue la portion centrale et principale de l'individu humain. Un Annamite, malade du poumon ou du cœur, dira qu'il a mal au ventre aussi bien que s'il souffre des reins ou de la vessie. Le ventre est le pivot de l'organisme au centre duquel les Orientaux ont placé toutes les affections morales telles que l'amour, la haine, le désir violent, le souvenir et la reconnaissance. Ils disent par exemple d'un ingrat qu'il a le ventre mauvais « thang bung gia xâu qua ».

cipaux de pouls : sept types externes correspondant au principe actif, huit internes correspondant au principe passif, neuf aux grandes voies de communication. Ils reconnaissent en outre des pouls déplacés, c'est-à-dire des pouls qui apparaissent dans un lieu autre que celui qui leur est propre : ils annoncent alors qu'il y a altération de l'organisme et trouble de l'équilibre. Il est donc très important d'être bien familiarisé avec ces pouls, afin d'être guidé dans la voie du diagnostic. Il faut, de plus, avoir une notion précise des vingt-sept pouls qui caractérisent les cas mortels. Normalement chaque organe a un pouls qui lui est propre et qui se modifie avec l'âge, le sexe, les émotions, la grossesse, la saison, le jour, l'heure, l'influence astrale, etc.

Ces divers types de pouls peuvent être perçus en onze points différents et qui sont situés : 1° à l'extrémité inférieure de l'occiput, sur la limite des cheveux ; 2° au-dessous des oreilles ; 3° au-dessous des mamelles ; 4° au poignet droit ; 5° au poignet gauche ; 6° à un pouce et demi au-dessous du nombril ; 7° à trois pouces au-dessous du nombril ; 8° à trois pouces et demi au-dessous du nombril ; 9° sur la partie convexe du pied à trois pouces de la cheville ; 10° près de la cheville ; 11° sous la plante du pied (1).

Parmi ces onze endroits, ceux auxquels on se reporte

---

(1) Ces 11 points correspondraient, d'après M. Regnault, aux artères et aux points anatomiques suivants : la temporale, l'auriculaire postérieure, la région précordiale, la radiale et la cubitale, les trois points aortiques auxquels on atteint en déprimant les les parois abdominales, la pédieuse, la tibiale postérieure et la plantaire externe.

le plus fréquemment sont les poignets ; on y trouve l'artère radiale. Mais même en ce lieu le pouls varie suivant qu'on le prend plus ou moins près de la main et suivant le bras sur lequel on opère.

L'exploration du pouls est doctrinale et bien réglée ; son étude est d'une telle difficulté que plusieurs années sont nécessaires pour arriver à en posséder toutes les modalités. L'examen se fait toujours avec un certain cérémonial et le médecin qui tient à la considération de ses clients y met beaucoup de gravité, de recueillement et exige un silence absolu autour du lit du malade. Celui-ci, couché à plat sur le dos, a un de ses bras posé perpendiculairement au corps et horizontalement sur un coussin, dans un état d'abandon, la paume de la main tournée vers le haut et en légère supination. Le médecin, assis entre le bras et le corps du malade, applique très délicatement sur la radiale, en commençant par la gauche si c'est une femme et par la droite si c'est un homme, d'abord son médius, puis l'index, puis l'annulaire, enfin les trois doigts à la fois. L'artère est comprimée légèrement sur le plan osseux, puis relâchée, puis reprise pour saisir toutes les nuances de ses pulsations, tandis que le pouce s'appuyant sur la partie postéro-inférieure de l'avant-bras exerce une contre-pression opposée à celle des trois doigts supérieurs. Ceci fait, le médecin recommence la première opération, mais pianotant pour ainsi dire sur l'artère, il l'abandonne successivement de l'un ou de l'autre doigt, pour substituer à l'impression simultanée générale, celle qui est produite successivement sur l'index, le médius ou l'annulaire isolés. Presque toujours le médecin prend le pouls sur les deux radiales ; il se sert de la main gauche pour prendre le pouls droit, et vice versa, de telle façon

que son annulaire soit toujours placé de la même manière, le médius étant posé sur la tête du cubitus du sujet, entre les deux autres doigts explorateurs. Un nom particulier est donné à chacun des pouls qui se trouvent sous les trois doigts et auxquels correspondent des organes bien déterminés. Ces organes ne sont pas les mêmes pour les pouls pris sur la radiale droite et pour ceux qui sont pris sur la gauche.

Le pouls le plus rapproché de la main du malade et qui doit se trouver sous l'annulaire du médecin est désigné sous le nom de « Thôn » (1) ; le moyen, situé sous le médius, s'appelle « Quân » (2) ; enfin le supérieur, celui qui correspond à l'index, s'appelle « Xiêt » (3).

De la radiale droite, le Thôn indique l'état du poumon, du milieu de la poitrine et du gros intestin ; le Quân révèle l'état de l'estomac et de la rate ; le Xiêt fait connaître l'état de la vessie, des testicules et de la partie inférieure du corps.

De la radiale gauche, le Thôn correspond à l'état du cœur et de l'intestin grêle ; le Quân à l'état du foie et de la vésicule biliaire ; enfin le Xiêt celui des reins et des uretères.

A l'état normal, c'est-à-dire celui que le médecin doit toujours posséder quand il est en consultation, la durée d'un mouvement respiratoire complet (inspiration et expiration) doit correspondre à quatre pulsations, sous

---

(1) Thôn veut dire décimètre (du mètre annamite, soit 4 centimètres), allusion à la largeur du cœur.

(2) Quân veut dire Porte de frontière, allusion aux ouvertures des bronches et de l'estomac.

(3) Xiêt veut dire mètre (mètre annamite), allusion à la distance qui sépare les poumons des reins.

les trois doigts explorateurs. Si le pouls est plus rapide, le principe actif prédomine : la maladie est alors aiguë et fébrile, ou de provenance externe. S'il est plus lent, le principe passif a une action exagérée : on a affaire à une maladie d'origine interne ou à une maladie chronique (1). Toute maladie a en effet une période externe, puis une période interne où elle peut devenir chronique.

« Les médecins chinois et annamites admettent en outre que la fréquence des pulsations peut ne pas être la même simultanément sous les trois doigts. Le nombre des battements peut être de six par exemple sous l'annulaire, de quatre sous le médius et de trois sous l'index. Dans pareil cas, il y aura maladie des reins ou des organes génito-urinaires. » (Duvigneau.)

Il arrive même parfois que le pouls examiné à droite chez un homme est presque imperceptible sous l'un des doigts, alors qu'il est parfaitement senti des deux autres : l'intestin est ici en cause. Un pouls fort indique que la maladie est encore au début ; un pouls ni trop fort ni trop faible annonce le progrès du mal ; enfin un pouls fuyant, misérable, marque la gravité de l'affection et un danger de mort.

D'autre part, pour chacune de ces six variétés de pouls, le médecin doit apprécier, en plus des nuances concernant le nombre des pulsations, celles qui correspondent à la force ou à la faiblesse du pouls, et se rendre compte en même temps si celui-ci est superficiel, moyen ou pro-

---

(1) Les Chinois classent les maladies en affections internes, c'est-à-dire celles qui sont causées par les miasmes, le vent, les inflammations, et en affections externes comprenant, entre autres, les fièvres éruptives.

fond. Aussi doit-il exercer successivement avec l'un des trois doigts une pression faible d'abord (1), puis modérée, puis forte, afin de saisir toutes ces nuances, jusqu'à leurs plus délicates modifications. Chacune de ces observations successives doit se faire pendant la durée de neuf respirations complètes.

Le pouls ainsi exploré donne lieu à des distinctions des plus variées et des plus pittoresques.

Les Sino-Annamites décrivent avec complaisance un pouls tumultueux, appelé « Hông » (en annamite), qu'ils comparent à une eau débordante, brisant routes et digues ; un deuxième qu'ils désignent sous le nom significatif de « Phù » (qui enfle) parce qu'il s'élève et gonfle le vaisseau ; un troisième qui est appelé « Huyên » (corde d'instrument de musique) parce qu'il est vibrant et tendu. Le « Hoat » (qui coule) est un pouls glissant et rampant, tandis que le « Thùc » est ferme, résistant et ne diminue pas sous une pression même énergique. Enfin une sixième espèce de pouls, qui a le nom de « Không » (qui est vide au milieu), est ainsi désigné parce qu'il manque sous le médius alors que ses battements sont très bien perçus sous les deux autres doigts.

Quant au pouls intermittent il est comparé à la sensation d'un béquètement de moineau et marque un pronostic fâcheux. Celui qui ressemble au mouvement d'une crevette qui nage est le signe d'une mort prochaine ; il en est de même d'une autre variété de pouls qui est assimilée à une bulle d'air qui s'échappe d'un liquide.

Chez l'enfant, le pouls n'est pas observé à la radiale,

---

(1) Cette pression ne doit pas être supérieure au poids de seize « dâu xanh », petits pois verts.

mais à la temporale. Presque toujours on substitue à cet examen celui des plis de flexion des doigts, tout particulièrement du petit doigt (veine salvatelle). Le médecin fixe son diagnostic et même son pronostic d'après la couleur et le volume des divers vaisseaux vus par transparence à ces endroits. Si le premier pli de flexion de la première phalange sur le métacarpe est violet ou bleu, le pronostic est favorable ; si le pli qui sépare la première phalange de la phalange médiane a la même couleur, le cas devient inquiétant ; si enfin le troisième pli prend la même teinte, la maladie est considérée comme mortelle.

Les données fournies par l'exploration du pouls ont besoin d'être corroborées par d'autres signes extérieurs. Aussi le médecin doit-il examiner très soigneusement la langue, la bouche, les yeux, les oreilles, les narines, qui sont autant de fenêtres d'organes principaux ouvertes à l'extérieur et qui, par leurs modifications, dévoilent l'état de ces organes internes. La langue indique l'état du cœur, la bouche celui de l'estomac, les yeux celui du foie ; les oreilles révèlent l'état de la vessie et les narines celui des poumons. A chacun de ces organes correspondent également, comme nous l'avons vu plus haut, une couleur particulière qui peint en quelque sorte sur le visage du malade leur état de souffrance. Les appétits et les instincts du malade servent également au diagnostic : celui qui recherche un aliment brûlant est considéré comme ayant une affection du poumon ; s'il a du goût pour les substances amères, la maladie est assurément au cœur ; désire-t-il les choses douces, l'estomac est atteint ; aime-t-il au contraire des produits salés, la vessie est en cause. Si la maladie est d'essence froide, le sujet demande des nourritures rafraîchissantes ; dans le cas contraire, il préfère les

nourritures chaudes. Les quantités et les qualités des diverses sécrétions de l'économie ne sont pas non plus négligées : l'abondance et l'état de l'urine, des sueurs, des mucosités, de la salive et même des larmes doivent révéler la nature et le degré de l'altération des principaux organes internes, tels que la vessie, le cœur, les poumons et le foie. Enfin il n'est pas jusqu'aux cris et aux gémissements du malade, jusqu'à son attitude et au caractère de ses rêves qui ne contribuent à établir le diagnostic.

Ainsi, chacun peut le constater, la séméiologie des Extrême-Orientaux ne ressemble en rien à celle des Européens : au lieu de recourir aux moyens précis de diagnostic dont la science moderne a enrichi le monde, ils acceptent avec la plus aveugle confiance les procédés absurdes et sans valeur qui leur ont été transmis par leurs ancêtres et qui, ne reposant que sur des signes incertains, les conduisent presque fatalement à l'erreur. Il faut cependant reconnaître que la palpation est parfois pratiquée assez minutieusement par les Sino-Annamites pour se renseigner sur la présence des tumeurs, sur l'épaisseur des parois abdominales, sur l'état de chaleur, de sécheresse et de moiteur de la peau. L'examen des crachats, des urines et des matières fécales est également en usage chez eux. Enfin, là où ils font preuve d'une certaine observation clinique, c'est dans le pronostic, parfois très juste, qu'ils portent sur les maladies les plus courantes.

Comme nous le verrons au chapitre suivant, la variole est fort bien étudiée et décrite par les auteurs chinois ; ils séparent par un pronostic diamétralement opposé les éruptions confluentes et les éruptions discrètes, et différencient très nettement la forme hémorra-

gique de la papule régulièrement ombiliquée. La diarrhée lientérique, par exemple, est également bien précisée par le caractère spécial des selles. Le pronostic du choléra est relativement juste : il est défavorable lorsque les yeux sont convulsés, lorsque le corps est couvert d'une sueur froide et gluante, lorsque la respiration est lente. Enfin, d'une manière générale, quand le malade a la bouche ouverte et qu'on observe chez lui de l'œdème général et un pouls filiforme, on peut conclure à la gravité de l'affection. Si la face est cyanosée et les lèvres noires, la mort ne sera plus qu'une question de temps ; si à une fièvre très forte et compliquée de délire s'ajoute la fixité du regard et une coloration foncée de la face, la mort est inévitable. Lorsque le côté gauche de la langue présente une coloration blanche, l'affection peut être considérée comme sérieuse ; si elle est chargée de taches couleur de chair corrompue, la fin est imminente.

Mais, à côté de ces affirmations légitimes, il en est d'autres qui semblent tout à fait arbitraires et prétentieuses, quoique formelles. Voici quelques exemples : « Si le visage est jaune et les yeux verts, le malade ne meurt pas, mais si les yeux sont verts comme la feuille de citrouille, le malade succombe. Si le visage est jaune et les yeux blancs, le malade ne meurt pas ; mais si les yeux sont blancs comme les os d'un mort, le malade mourra. Si le visage est rouge et les yeux blancs, mort en six jours ; si la bouche est ouverte, mort en deux jours. »

On remarque donc à chaque instant, dans la méthode clinique sino-annamite, le même mélange regrettable d'expérience et d'idées à priori ; d'observations pénétrantes et d'opinions aussi absolues que mal fondées. Au surplus, si l'on met à part quelques absurdités super-

stitieuses, cette méthode ne diffère pas essentiellement de la vieille médecine européenne du moyen âge.

§ 3. – Pharmacologie et Thérapeutique

Nous ne saurions aborder l'étude de la thérapeutique sans dire un mot de la pharmacie et des diverses préparations pharmaceutiques employées en Chine et en Indo-Chine.

Comme nous l'avons dit précédemment, les médecins indigènes sont en même temps pharmaciens-herboristes ; il existe cependant des personnes qui, n'ayant fait que des études de matière médicale, se consacrent exclusivement à la vente des médicaments et à la fabrication des drogues. Ils exercent librement leur métier et se succèdent, comme les médecins, de père en fils. Il y a des pharmaciens chinois et des pharmaciens annamites ; leurs boutiques sont extérieurement identiques, mais les Annamites, encore plus arriérés que les Chinois, s'approvisionnent totalement chez ces derniers qui, plus habiles et plus pratiques, accaparent presque tous les clients.

Une pharmacie de quelque importance se compose généralement de trois pièces : au fond, une cuisine qui sert, en même temps, de laboratoire où l'on prépare des mixtures et produits chimiques divers ; un cabinet de débarras où sont entassées toutes sortes de réserves médicamenteuses ; enfin, une salle principale, spacieuse et bien ornée, qui est l'officine proprement dite. On remarque dans cette pièce une riche étagère garnie

à sa partie inférieure de petits tiroirs soigneusement étiquetés et, à sa partie supérieure, d'une vitrine où sont rangés d'élégants petits pots de terre ou de grès contenant des médicaments tirés du règne minéral, sous forme de sels ; au beau milieu, un vaste comptoir sur lequel sont placés une balance et des instruments divers, tels que coupe-racines, mortiers, pilons, concasseur, rabot, hachoirs, etc... A l'extérieur de la pharmacie, on voit une pancarte rouge, bien apparente, sur laquelle sont inscrits en caractère d'or, avec le nom du marchand, les diverses spécialités de sa fabrication et les tarifs bien détaillés de ses produits. Souvent les pharmaciens délivrent des médicaments sans exiger d'ordonnance et il leur arrive même parfois de donner des consultations gratuites, à l'officine, en vue d'attirer à eux la clientèle.

Les formes sous lesquelles les Sino-Annamites délivrent les médicaments sont à peu près les mêmes que celles qui sont usitées en Europe. Les poudres simples et composées y jouent un grand rôle ; elles peuvent être mêlées à du miel, du sirop de sucre ou de la pâte de farine pour faire des pilules ou des bols, qu'on entoure ensuite d'une enveloppe de cire ; elles entrent aussi dans la fabrication des pommades et des onguents qui sont employés en application sur les tumeurs, les abcès, les furoncles, la gale, les ulcères et les accidents syphilitiques. Quant aux huiles fixes et essentielles, elles sont aussi en grand usage chez les indigènes ; la spécialité la plus répandue est celle des huiles de menthe appelées « giâu-bac-hà », en annamite ; elles sont employées soit en friction, soit par gouttes à l'intérieur dans les maladies les plus diverses, telles que céphalalgies, migraine, vertige, convulsions, dyspnée spasmodique, épilepsie,

etc. Mais la forme pharmaceutique qui est de beaucoup le plus en honneur est incontestablement la tisane; on y distingue la solution, la macération, la digestion, mais surtout la décoction et l'infusion.

Lorsque le médecin est suffisamment édifié sur la nature, le siège, la gravité de la maladie, lorsqu'il se rend bien compte de l'indication ou contre-indication de tel ou tel médicament dans le cas particulier, il fait sa prescription, en insistant tout particulièrement sur le régime alimentaire, et rédige son ordonnance sur un papier spécial portant son cachet et son adresse. L'ordonnance est ensuite envoyée à l'officine dudit médecin qui, dès son retour, la prépare lui-même avec un soin jaloux. La formule employée, toujours longue et compliquée, est empruntée, bien entendu, aux classiques, mais le médecin se réserve d'en modifier les doses suivant l'âge, le sexe, le tempérament du malade et suivant aussi l'influence des saisons, des mois, des années, des astres, etc. Pour la préparation, le médecin puise dans les différents tiroirs et bocaux les médicaments indiqués, et ses doigts exercés savent apprécier très exactement le poids de chacune des matières désignées dans la formule. Chaque pincée est disposée sur un carré de papier et on y ajoute toujours une forte dose de poudre de réglisse qui est l'édulcorant habituel. Le tout, pulvérisé et artistement plié dans une feuille de papier sur laquelle sont tracées quelques explications, est remis à l'envoyé du malade.

L'infusion de ces ingrédients doit se faire d'après des règles précises : il est de rigueur d'employer pour cette opération une marmite en terre ou en porcelaine, de l'eau pure et un feu de bois. Le contenu du paquet doit être infusé dans un bol d'eau pour fournir une première potion ; le résidu servira, s'il y a lieu, à préparer une

deuxième potion dans une quantité d'eau moins forte que la première fois. La marmite est placée sur le feu qu'on active énergiquement au début et jusqu'à l'ébullition ; puis on diminue progressivement le feu pour permettre aux substances de se dissoudre, de s'infuser, et on arrête l'opération quand la potion est réduite aux 7/10. Elle doit être prise très chaude, et si, au bout de 2 à 3 heures, l'amélioration ne se fait pas sentir, on la fait suivre d'une deuxième potion, préparée de la même façon et prise également bouillante. Voilà la véritable médecine sino-annamite, la thérapeutique qui doit guérir toutes les maladies.

Les médecins chinois et les médecins annamites se persuadent en effet qu'il n'est pas au monde d'affection qui ne soit curable et, sans sourciller, ils traitent jusqu'à la dernière minute la tuberculose la plus avancée, la dysenterie la plus irréductible. Des simples, ils passent à des procédés inattendus, tels que la décoction de fiel de corbeau, l'infusion d'os de singe ou bien le bouillon de cailloux roulés trouvés au sommet des montagnes où ils ont bu pendant des siècles la rosée du matin. La même maladie peut varier suivant le tempérament et la disposition de chacun, et naturellement le remède qui lui convient diffère suivant le cas, mais il existe toujours et il suffit de réussir à le rencontrer. Aussi ont-ils essayé successivement tous les éléments de l'univers en vue de découvrir des remèdes, non seulement pour chaque affection, mais pour chaque forme d'une même affection.

Nous n'exposerons pas ici tout le détail de la thérapeutique sino-annamite, ce serait une énumération fastidieuse et d'ailleurs peu profitable. Nous extrayons de préférence, de l'énorme fouillis des médications indi-

gènes, ce qui nous a paru revêtir quelque cachet d'originalité au point de vue des idées sur la maladie, des moyens de s'en préserver ou de s'en guérir et des propriétés curatives spéciales attribuées à certains produits.

On aura sans doute quelque hésitation à admettre l'emploi ou même l'existence de certains remèdes très usités en Chine et en Annam, tant ils semblent extravagants et inspirent de répugnance. Nous les citerons simplement à titre de curiosité, en rappelant à ce sujet la critique très impartiale du docteur Regnault « contre ces observateurs superficiels », qui n'ont retenu de leur séjour en Extrême-Orient « que des choses étranges pour en faire un tableau peut-être fort drôle, mais qui fait voir les indigènes sous un jour faux ».

Parmi les plus bizarres, mentionnons les EXCRÉMENTS, tant des êtres humains que de certains animaux ; ils constituenl un remède fort vanté des médecins indigènes dans plusieurs cas particuliers. Ainsi, au début de la variole, lorsque l'éruption tarde à sortir, on prescrit une poudre faite avec des excréments provenant : 1° d'un jeune garçon sain et vigoureux, 2° d'un cochon mâle, 3° d'un chien et 4° d'un chat. Les trois animaux sont enfermés la veille du neuvième jour du neuvième mois lunaire et, pendant les dix jours consécutifs de leur captivité, on ne leur donne pour toute nourriture que du riz cuit. Leurs excréments des derniers jours sont recueillis et soigneusement conservés jusqu'au huitième jour du douzième mois lunaire annamite où ils seront mis à la cuisson, avant le lever du soleil ; le produit obtenu, sous forme de poudre, est placé dans un flacon et constitue un médicament qui se prescrit à la dose de 4 grammes, dans de la mélasse et de l'eau ou

mélangé avec du miel. De plus, les excréments humains sont considérés comme drastiques; associés à la racine de *glycyrrhiza glabra* L. (Légumineuses), ils constituent un puissant remède contre la fièvre typhoïde; ceux de chauve-souris agiraient, par les débris de moustiques qui s'y trouvent, contre l'ophtalmie purulente et aussi pour rectifier la position du fœtus et l'expulser quand il est mort; ceux de *chameau* torréfiés sont recommandés dans l'hydropisie; ceux de *chèvre* dans les accouchements difficiles; ceux de *vers à soie*, lavés, puis séchés, servent à guérir les rhumatismes et la boule à l'estomac (hystérie) (1). Les FIENTES d'un grand nombre d'*oiseaux* sont préconisées comme topiques sur les furoncles, abcès et certaines plaies douloureuses; celles de *moineau* sont employées à l'intérieur contre les affections gastriques et à l'extérieur contre les ophtalmies; celles de *pie* comme reconstituants, toniques, cordiaux et aussi comme anthelminthiques; celles de *pigeon blanc* comme dépuratifs; celles de *poules* contre la tympanite, etc.

Les URINES sont également en grande faveur auprès des médecins chinois et annamites; celles d'*homme* sont prescrites dans les affections de la gorge; celles de *femme* et d'*enfant* contre la toux, les hémoptysies, les vers, les fièvres et surtout les abcès. Les urines d'enfants, dans lesquelles on a fait macérer la racine d'*Areca Catechu* L. (Palmiers) sont employées dans les maladies cutanées (ce remède est contre-indiqué chez une femme enceinte); celles d'un enfant de quatre ans, sain et robuste, pour expulser le placenta après l'accouchement et prévenir la

---

(1) Les excréments de vers à soie à fortes doses sont considérés comme un poison.

syncope; celles d'*âne* et de *cheval* contre les embarras gastriques; enfin, voici un traitement de tuberculose pulmonaire qui ne manque pas d'originalité: « il consiste à faire cuire dans de l'urine d'enfant un poisson dans le ventre duquel on a introduit quelques grammes d'*Uvularia grandiflora* et à le faire manger au malade ».

La TERRE qui, dans certaines parties du Tonkin, est consommée comme aliment (1), jouirait aussi de nombreuses propriétés curatives. Ainsi la terre de torchis exposée longtemps au soleil levant, est très vantée contre les coliques, la dysenterie et les rhumatismes; c'est aussi un diurétique très estimé; celle qui a été fraîchement remuée par des rats guérit la paralysie, les crampes, le béribéri et « empêche les enfants de pleurer dans le ventre de leur mère »; celle qui se trouve sur le seuil de la porte est prescrite en application comme emplâtre sur les abcès, après leur ouverture; elle est aussi un adjuvant puissant dans les accouchements laborieux; celle des nids de termites sert à dégager les conduits galactophores chez les nourrices; enfin, la terre fine des fourmilières sert à expulser le fœtus mort, ou, en cas d'insuccès, à faciliter sa résorption. Citons, en outre, les LENTES de *pou* qui sont employées contre les morsures de serpents et de différent reptiles; la *sécrétion de glandes optiques* de certains crapauds contre la toux; les *cendres de cheveux* en onguent dans les maladies de la peau et, à l'intérieur, dans les hémoptysies. On

---

(1) C'est dans les provinces de Nam-Dinh, Thai-Binh, Hai-Duong et Sontay que cette habitude est particulièrement répandue. Cette géophagie est en quelque sorte un luxe et non une nécessité créée par la famine, comme il est arrivé mainte fois dans l'Inde, en temps de disette.

prétend même que si les cheveux n'étaient pas tout à fait brûlés ils donneraient naissance à des vers qui rongeraient les entrailles ! Il y a mieux encore, la matière médicale chinoise nous apprend que le *Gecko*, outre ses propriétés d'arrêter les crachements de sang et de guérir les catarrhes, l'asthme, la dyspepsie, la phtisie, la fièvre et le diabète, est aussi un critérium de virginité. Il suffit, paraît-il, « de mettre dans le creux de la main de la fille suspectée un peu de sang de ce petit animal et de lui faire plonger la main dans l'eau. Si le sang tombe, c'est un signe certain que la fille n'est pas vierge. Il existe aussi pour le mari soupçonneux un moyen infaillible de contrôler la fidélité de son épouse : il lui suffit de faire une marque sur le bras droit de celle-ci avec une encre composée de litharge et de galles de Chine macérées dans du sang de chauve-souris. La femme est-elle coupable, la marque reste ; dans le cas contraire, elle s'efface. Et le docteur Regnault — semblant presque regretter qu'une telle pratique ne soit pas connue en France — ajoute : « Dans quelles douces illusions doivent vivre les maris ! » Enfin, pour terminer, mentionnons les dépouilles de serpents, sans distinction d'espèce, qui entrent pour une large part dans le traitement des maladies des enfants, surtout celles qui sont caractérisées par de l'agitation continuelle, des soubresauts, des frayeurs nocturnes et contre les maladies cutanées. « Et comme rien n'est nouveau sous le soleil, il faut nous rappeler au sujet de ces remèdes dont l'énumération seule fait sourire, que Charras, auteur d'un traité apprécié à la fin du XVIIe siècle, prisait fort les qualités de la vipère, et que Mme de Sévigné ne craignait pas de prendre quelques gouttes d'essence d'urine de vipère pour dissiper ses vapeurs. Ce qu'il y a

de plus extraordinaire, c'est qu'elle avoue avoir éprouvé du bien de cet étrange remède. »

Et, sans aller si loin, la thérapeutique française actuelle ne possède-t-elle pas cette formule de Guibourt sur le bouillon de vipère ?

Vipère vivante : une. Couper la tête et la queue, enlever la peau et les intestins. Faire cuire le reste au bain-marie dans 375 grammes d'eau.

Enfin, « sans insister sur les vertus diurétiques de l'infusion d'abeilles dans le vin blanc, sur les propriétés toniques des cendres de hérisson, de la taupe et du roitelet, sur les qualités abortives de la giroflée et astringentes du bleuet, la matière médicale française récente, sans s'inspirer trop des coutumes locales, ne renferme-t-elle pas encore les yeux d'écrevisse et les graisses de blaireau, de hérisson, de loup, etc., la moelle et le fiel de bœuf, les cloportes et la corne de cerf ? » (E. Perrot).

A la suite des drogues que nous venons d'énumérer et qui forment la classe des médications étranges, il convient de citer une autre catégorie de remèdes qui semblent déterminés par une théorie analogue à celle des *signatures*. Elle est basée sur la ressemblance grossière du médicament, par sa forme, son odeur, sa couleur ou son nom avec certains organes ou certains symptômes de l'affection à traiter. C'est ainsi que les racines de ginseng et de mandragore, qui ressemblent vaguement à un corps humain, passent pour avoir des vertus fantastiques : la première rétablit les organismes débilités par les maladies ou les plaisirs vénériens, la seconde remédie à la stérilité des femmes. Les haricots dont la forme rappelle celle du rein sont recommandés dans le traitement de quelques affections de cet organe ; le safran est consi-

déré comme un remède souverain contre l'ictère; les fleurs rouges du *Panica granatum* L. (Granatées) insufflées dans les narines arrêtent les hémoptysies; l'argile ferrugineuse, qui est supposée colorée par des menstrues tombées à terre, est très vantée contre l'aménorrhée ; la luciole ainsi que les excréments de chauve-souris et le sang d'anguille de rizière seraient souverains contre les ophtalmies les plus graves, parce que ces animaux sont remarquables, le premier par son éclat lumineux, et les autres par l'acuité de leur vue ; l'écureuil, qui semble voltiger d'arbre en arbre avec la légèreté d'une flèche, possèderait dans ses os une vertu curative contre les blessures faites avec des flèches.

Ces pratiques, quelque bizarres qu'elles puissent paraître, ne semblent pas toutes de simples superstitions; il en est certainement qui sont fondées sur des faits d'observation et des associations d'idées qu'il serait bon de connaître avant d'énoncer un jugement. D'ailleurs n'a-t-on pas eu aussi en Europe la naïveté d'ajouter foi aux vertus de l'hydrolat de chélidoine dans les maladies d'yeux, parce que, selon une vieille légende, les hirondelles s'en servaient pour guérir les ophtalmies de leurs petits ? Depuis combien de temps ne croit-on plus en France à l'activité de la carotte dans les affections du foie, de la pulmonaire contre la tuberculose pulmonaire, du crémil pour chasser les graviers vésicaux ? Ces traitements étaient basés, eux aussi, uniquement sur une similitude de couleur, de nom et d'aspect.

On n'a donc pas trop le droit de tourner en ridicule la thérapeutique sino-annamite ou de la considérer à priori comme absurde; si elle porte l'empreinte des superstitions et des bizarreries qui caractérisent toute science dans l'enfance, elle contient aussi des choses vraies et ration-

nelles, il faut le reconnaître. « Il y a quelques années, lorsque Brown-Séquard n'avait pas encore acquis à l'opothérapie son droit d'entrée dans la science officielle, l'action aphrodisiaque attribuée aux testicules d'animaux par les sorciers de campagne n'était-elle pas considérée comme impossible et « stupide » ? Avant que le magnétisme animal ne fût entré en partie dans la science sous le nom d'hypnotisme, tous les résultats obtenus par les magnétiseurs n'étaient-ils pas niés à priori ? » Mais depuis que ces pratiques sont à la mode en Europe, chacun les considère comme scientifiquement établies. Or que font les Sino-Annamites lorsqu'ils administrent dans la dysenterie des pilules faites avec l'intestin haché du porc ou du bœuf, ou quand ils prescrivent (1) des préparations à base de testicules et de sperme pour combattre l'impuissance et rendre la force et la virilité, sinon de l'opothérapie ? C'est aussi dans le même ordre d'idées qu'ils ont traité de tout temps l'anémie par le sang de mouton, de cerf et de chèvre; les affections hépatiques par les foies de porc, de bouc et de blaireau, ainsi que la bile de bœuf, d'ours et de chien; les affections gastriques par diverses préparations à base d'estomacs d'animaux, et qu'ils ordonnent enfin le placenta d'ânesse, de jument et de femme pour faciliter la délivrance.

---

(1) « Certaines pilules très réputées comme aphrodisiaques contiendraient même comme principe actif du sperme humain desséché. Le Dr Bouffard a constaté dans Tse-Tchum que certains pharmaciens louent des jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans qu'ils paient très cher afin d'obtenir le produit de leur secrétion testiculaire pour en faire des pilules. » (Regnault.)

Nous venons de nous convaincre, à propos de l'opothérapie, que les Extrême-Orientaux ont parfois prévenu les Occidentaux en thérapeutique. Pour bien prouver que ce fait, quoique rare, n'est pas isolé, nous pouvons encore citer leur médication mercurielle de la syphilis dont nous ferons une description détaillée dans le prochain chapitre, ainsi que le traitement du goître par les iodures, qu'ils prescrivent sous forme de teinture et de poudre d'algues (cendres de varech). Ajoutons que les Chinois, qui n'ont jamais été considérés comme des physiologistes bien remarquables, ont cependant connu et décrit depuis une antiquité extrêmement reculée, la circulation du sang, dont les trajets fantaisistes leur semblaient d'une si haute importance pour la pratique de l'acupuncture ; et d'autre part que la variolisation, qui n'est qu'un autre aspect de la vaccination jennérienne, fut de temps immémorial pratiquée chez eux avec les méthodes les plus diverses et les plus originales. Au surplus nous ne pouvons, sans injustice, leur refuser un certain sens scientifique dans les attributions de bon nombre de leurs drogues. De même que chez les Européens, « les Ombellifères, les Labiées, les Laurinées et toutes les plantes à essence sont employées par eux comme stimulantes, stomachiques, toniques, carminatives, dans la dyspepsie et les douleurs intestinales ; les Malvacées et les Sterculiacées comme émollientes ; les Papavéracées comme hypnotiques et calmantes dans la toux ; les Asclépiadées comme émétiques et purgatives ; les Gentianées comme amères et antirhumatismales ; l'alun, les sels de chaux comme absorbants et toniques ; les composés du soufre et de l'arsenic dans les maladies cutanées, etc... »

Les médecins orientaux ont donc à leur disposition,

tout comme ceux de l'Occident, des purgatifs, des stimulants, des émollients, des hypnotiques, etc. Ils possèdent en outre un nombre considérable de drogues qui sont communes à la pharmacopée européenne, mais dont ils font un usage tout différent. Ainsi le *Sinapis alba* est employé, dans la matière médicale sino-annamite, comme anthelminthique ; la tige de l'*Artemisia vulgaris* comme antirhumatismale, diurétique et contre la jaunisse; les racines d'*Angelica* et de *Bupleurum* sont prescrites contre les refroidissements, celles de *Levisticum* « pour restaurer la tête », celles d'*Acorus* « pour déboucher les ouvertures du corps » ; celle de *Convallaria* comme fortifiante; celle de *Boynia* pour « diminuer l'humidité » ; celle d'un poivre long, le *Chavica Roxburghii*, contre la stérilité féminine, les rhizomes d'*Iris* sont recommandés comme emménagogue et contre la bronchite; la plante entière de divers *Lonicera* contre la blennorragie et la syphilis, les *Crocus* pour « diminuer la chaleur nuisible et préserver de la fièvre dangereuse »; les clous de *Girofle*, l'*Aristoloche* et le *Santal* sont vantés comme pectoraux; l'*Origanum* dans les rhumatismes; l'écorce des divers *Paeonia* contre les blennorragies et les dérangements menstruels, etc. D'après les Sino-Annamites, le plâtre serait rafraîchissant, le mica dissoudrait les humeurs, l'ocre brune fortifierait la rate et le cinabre calmerait les esprits. Le quartz est recommandé contre toutes les maladies de vessie, l'étain contre celles de la peau, le minium dans les maladies extérieures infantiles, dans la gale, l'impétigo, les palpitations de cœur; le sulfate de soude contre les maux de dents; le sable marin comme diurétique; l'alun et le borax pour les maux d'estomac, le fer dans les convulsions. Le plomb est très employé contre le goître : le Pen-Tsao conseille l'usage des

récipients en plomb pour conserver l'eau afin d'éviter cette affection; la litharge et le chlorure de sodium arrêtent les hémoptysies et guérissent les ophtalmies; enfin le mercure, le sulfate de cuivre et de fer sont prescrits comme anthelminthiques, etc. Enfin les produits tirés du règne animal et qui sont communs aux pharmacopées sino-annamite et européenne sont : les graisses de Blaireau, de Hérisson, de Chameau, d'Ours, de Tortue, la corne de Cerf, l'Axonge, le Musc, le Castoréum, l'ivoire d'Eléphant, le jaune d'œuf, les nids d'Hirondelles, la carapace de Tortue; l'Ichthyocolle; les coquilles d'Huître et de Seiche, le Miel, la Cire, les Sangsues, les Crevettes, les Ecrevisses et les Cloportes. Les Mylabres et les Cantharides, qui sont employés en France comme aphrodisiaques et vésicants, sont très vantés des Annamites comme émétiques, diurétiques, et mieux encore, comme antirabiques souverainement puissants.

A côté des drogues précédentes, nous tenons à citer brièvement quelques médications spéciales à la thérapeutique chinoise et annamite.

Celles qui sont de provenance minérale sont assez restreintes; nous remarquons quelques préparations intéressantes, telles que le mélange de soufre et d'alun, contre les maladies cutanées; le mélange de soufre et de mercure comme aphrodisiaque; le mélange d'alun, de carbonate de cuivre, de sulfate de fer, de mercure et d'azotate de potasse, comme escharotique; une poudre arsenicale, en application sur la peau, pour chasser les moustiques, etc. Le règne animal, au contraire, est une source inépuisable de remèdes. Presque tous les animaux entrent pour une part plus ou moins considérable dans la thérapeutique sino-annamite, et chaque partie de leur corps guérit un grand nombre de maladies. On

y voit figurer le Chien, le Chat, le Porc, l'Ane, le Cheval, le Buffle, la Chèvre, le Porc, le Lapin, l'Eléphant, l'Ours, le Tigre, le Pangolin, le Chevreuil, le Cerf, l'Antilope, le Bouquetin, le Crapaud, le Serpent, le Lézard, la Salamandre, le Lombric, la Poule, le Pigeon, la Pie, le Merle, le Moineau, la Cigale, le Ver à soie, etc., etc.

Prenons comme exemple le Chien ; voici ce qu'en pensent les Sino-Annamites :

« La viande de Chien — Cau-nhuc, en annamite — est nuisible à la santé ; elle a une saveur salée et acide. La chair du Chien mâle à robe jaune est de première qualité ; celle du Chien noir ou blanc est de deuxième qualité. Le sang du Chien est aromatique et constitue une nourriture. C'est une faute impardonnable de le jeter pour ne manger que la viande. Il ne faut jamais manger de Chien enragé. Quand une personne a été mordue, il faut lui donner le foie du Chien auteur de l'accident. Toute femme enceinte qui mangera de la viande de Chien donnera le jour à un enfant muet. Les testicules du Chien constituent un médicament tempéré, d'une saveur salée, sans principe vénéneux. On les obtient en castrant le Chien au sixième mois lunaire et on les fait sécher pendant cent jours ; on s'en sert pour guérir les poitrinaires, ainsi que l'impuissance chez l'homme, et ce médicament est, pour celui qui en use, un garant qu'il aura de la postérité. Le sang du Chien blanc est un médicament tempéré, d'une saveur salée, sans principe vénéneux : on le donne aux femmes qui sont en mal d'enfant, lorsque le fœtus se présente de travers. Mais si une femme boit de ce sang dans le temps de la gestation, il est certain qu'elle mourra en couches. Le même sang guérit la rage, la folie, les coliques. Quand on boit

du sang de Chien tout chaud, au moment où l'animal vient d'être saigné, on est guéri des tumeurs qui poussent aux deux talons ; il faut aussi se frotter avec le même sang chaud. Le lait de Chienne guérit de l'amaurose, datant même de dix ans ; si l'on prend le lait d'une Chienne qui vient de mettre bas, avant que les petits aient ouvert les yeux, et qu'on en fasse « distiller » quelques gouttes dans les yeux d'un aveugle, celui-ci guérira quand les petits chiens ouvriront les yeux ! Les os de la tête sont un médicament tempéré qui guérit la migraine et la dysenterie. On doit les faire calciner, réduire en poudre et prendre cette poudre dans de l'alcool. Le même médicament guérit encore les blessures avec hémorragies et fait repousser la peau ; il est souverain également contre les abcès aux seins des femmes, la carie des os et les orgelets. Dans ce dernier cas, c'est la fumée qu'on fait pénétrer dans l'œil. La cervelle et la moelle agissent contre la paralysie et les aphtes. Le fiel du Chien est un poison ; il a une saveur amère et est préconisé dans les maux d'yeux, les abcès dans le nez, les fractures occasionnées par les chutes, les coupures, les grosses plaies désespérées. Dans ce dernier cas, le remède s'emploie à l'extérieur avec de l'alcool ; on le prend aussi à l'intérieur. La partie jaune du fiel guérit la mauvaise influence des vents malsains sur les poumons, les glaires, la bile, les abcès douloureux, et elle empêche un chien d'aboyer la nuit à la lune ou de mordre l'ombre d'une personne, ce qui lui donnerait la rage. Les dents du Chien sont employées dans les maladies du jeune âge, la variole et la rougeole. Ses ergots sont usités pour augmenter le lait des femmes qui allaitent. »

Enfin, le règne végétal fournit à la matière médicale sino-annamite proprement dite un nombre con-

sidérable de remèdes. Nous en citerons les principaux dans notre prochain chapitre, au fur et à mesure que nous traiterons les maladies les plus communes en Extrême-Orient. Pour l'instant, nous nous contenterons de donner ici deux formules importantes de laxatif et de dépuratif qui renferment quelques-uns des médicaments les plus communément employés en Chine et en Indo-Chine:

Laxatif.

QUI-VI (*ache des marais*), avec ramifications.. 4 dông

Excellent tonique et laxatif très doux ; à laver avec de l'eau salée avant de le faire cuire avec les autres produits.

THUC-DIA (*Rehmannia préparé*)..... 6 dông

Est employé contre les inflammations d'estomac, fortifie le sang ; à faire griller légèrement avant de la mettre à la cuisson.

CHI-XAC (*Ecorce d'orange brune*)..... 5 dông

Est employé pour rendre libre la circulation des intestins.

DAI-HOANG (*Rhubarbe*)..... 5 dông

Dépuratif dont les propriétés sont très connues ; à faire macérer dans une petite tasse d'eau froide. Cette eau est mélangée à la tisane une fois celle-ci préparée. Cette façon de procéder a pour but d'adoucir l'action de la rhubarbe qui, ainsi préparée, est laxative plutôt que dépurative. Le résidu est à jeter.

Les trois premiers produits sont à faire frire dans une « cái-bác » et demie d'eau (la cái-bác a la capacité d'une tasse à déjeuner), on fait bouillir jusqu'à réduction à

moitié du liquide. Prendre la tisane tiède après avoir versé l'eau provenant de la rhubarbe macérée.

Dépuratif.

BACH-PHUC-LINH (*Pachyma cocos*) ..... 3 dông
C'est un antiglaireux, un antigoutteux et en même temps un tonique.

TRACH-TA préparé avec l'eau salée..... 1 dông 1/2
Diurétique et dépuratif.

QUANG-TRAN-BI (*Ecorce d'orange préparée*). 5 phân
Combat le rhume et la bile.

LOC-HOP-THAO ..... 3 dông
Pectoral antiglaireux, combat l'inflammation bilieuse.

HAI-DAI (*Algues zoosporées ou ulva edulis*). 2 dông
Combat l'inflammation bilieuse et tonifie les bronches.

HA-KHÔ-THAO (*Brunelle*)..... 1 dông 1/2
Combat la bile et toute inflammation.

XUYEN-BÔI-MAU (*Fritillaire de Thunberg*)... 1 dông 1/2
Combat la bile, supprime toute inflammation.

BACH-TRUAT (*Atractylis ovale*)..... 2 dông
Tonifie la rate, combat la goutte.

DAI-PHAN-THAO (*Variété de réglisse*)..... 1 dông
Edulcorant de tous les médicaments, tempère la chaleur intérieure.

PHONG-DANG-SAM (*Gentiane croisette*)..... 3 dông
Tonifie les humeurs, augmente les sécrétions.

NAM-HANH (*Amande d'abricot*)..... 2 dông
Antiglaireux, calmant de la toux.

D'après Ca Linh et un médecin chinois auteur de cette ordonnance, la combinaison de tous ces produits constitue un dépuratif antiglaireux d'une grande efficacité. Ca Linh affirme en outre que les algues sont un très bon dépuratif et que lui-même en mange de temps en temps préparées dans de la soupe.

CHAPITRE III

Description et Traitement de quelques maladies fréquentes en Indo-Chine

Ainsi que nous l'avons dit dans notre second chapitre, la plupart des moyens d'exploration européens demeurent totalement inconnus des Chinois et des Annamites ; leurs seuls procédés de diagnostic consiste exclusivement dans l'examen du facies et surtout du pouls. Il en résulte que la connaissance de la nature des maladies et des divers degrés de manifestation morbide ne dérive pas de l'observation clinique, mais plutôt d'une interprétation arbitraire et nécessairement empirique. Quoi qu'il en soit, l'étiologie de plusieurs maladies telles que le paludisme, la dysenterie, la variole, le choléra a été entrevue par des médecins asiatiques, et divers symptômes de ces maladies sont nettement distingués et judicieusement décrits par eux. Le rôle étiologique de *l'air* est, à leurs yeux, extrêmement important dans la propagation d'un grand nombre de maladies

épidémiques et contagieuses. Aussi recommandent-ils de ne pas trop approcher d'un malade atteint de variole, de syphilis et d'autres affections virulentes ; ils conseillent, en outre, comme mesure prophylactique, d'enduire d'huile d'arachide les narines, la bouche, les oreilles et d'une manière générale les ouvertures du corps par où des semences de mort pourraient, selon eux, pénétrer dans le poumon. Cette huile, grâce à sa nature gluante, retient les poussières au passage. Ils redoutent aussi les *mauvais vents* ou « Thông-Phong » qui, chauds, froids ou humides, peuvent se combiner diversement et provoquer certaines maladies telles que la variole et d'autres affections épidémiques. La *mauvaise eau* les préoccupe également ; ils lui attribuent la production du choléra, de la diarrhée, des fièvres palustre et typhoïde. La *mauvaise nourriture* serait cause de la dysenterie et d'une façon générale de toutes les affections gastriques et intestinales. Quant aux *mauvais esprits* ils sont considérés comme les facteurs essentiels de tous les accidents graves et méfaits pathologiques à marche indéterminée. Enfin l'*hérédité* joue le principal rôle dans l'étiologie de la phtisie et de la folie.

Pour donner une idée de la façon dont les Sino-Annamites observent les maladies, nous citerons quelques description des affections les plus communes en Indo-Chine, en nous conformant fidèlement aux données des meilleurs classiques du Céleste-Empire.

§ 1. — Fièvres paludéennes

Le paludisme est extrêmement redoutable en Indo-Chine ; il constitue la cause principale de la déchéance

physique des habitants. Dans certaines contrées il règne à l'état endémique, présentant une recrudescence générale pendant les mois pluvieux ; mais c'est surtout au moment de la transition des saisons que l'endémie sévit avec intensité. L'Indo-Chine du Nord, notamment le Tonkin, est plus particulièrement affectée. Quelques-unes de ses provinces telles que Hà-giang, Nam-dinh, Sontay, Thái-nguyên et Tuyên-Quang sont de véritables nids à paludisme. Les cachexies y sont très fréquentes et, presque toutes, survenues chez des alcooliques et surtout chez des opiomanes. Ceux-ci sont en effet très nombreux au Tonkin, particulièrement à Hà-giang où le prix de la drogue est relativement modique.

D'une façon générale, la fièvre est continue au début, puis elle devient intermittente, quotidenne, tierce, quarte; elle se complique très fréquemment de diarrhée et de dysenterie ; la cachexie est le signe précurseur de la mort. Quant aux accès pernicieux ils sont plutôt rares en Indo-Chine ; lorsqu'ils sont accompagnés de phénomènes d'algidité, ils sont confondus par les médecins annamites avec des cas sporadiques de choléra.

Après cet aperçu général, voyons maintenant ce que pensent les indigènes de ce fléau redoutable auquel ils paient un si lourd tribut.

Les Annamites définissent ainsi cette fièvre : « Déterminée par des germes malsains qui ont pénétré dans l'organisme ou par un refroidissement dû à la pluie, à la rosée, ou par un coup de soleil, elle commence toujours par des frissons et des maux de tête. Quand elle ne se manifeste pas par des accès périodiques, on la désigne sous le nom de « refroidissement ». Les membres sont froids, le corps est chaud, sauf les intestins qui sont généralement froids. L'accès s'annonce par des

frissons partant de l'épine dorsale et se répandant par tout le corps ; le malade grelotte de froid. Après la phase de froid vient celle de chaleur ; le malade altéré souffre de maux de tête, a la bouche amère, perd l'appétit et devient pâle. »

Pour les médecins chinois les fièvres ne sont que des degrés différents d'une modification miasmatique du sang, la pénétration dans l'organisme de germes délétères, facilitée par le froid, l'humidité, la trop grande chaleur, le changement brusque de température, l'absorption de l'eau qui provient des marais, des brouillards, des forêts (fièvre des bois). Ils distinguent quatre formes principales d'accès :

Dans un premier cas le malade a très froid, avec frissons intenses et pas de température. C'est le « Duong » ou principe actif qui est atteint et pour le réconforter il faut prescrire la tisane des huit médicaments « Bac-Vi » (en annamite), dose normale :

Extrait hydro-alcoolique de Rehmannia cuit à dessiccation	8 gr.
Racine de Dioscorée Pachyma cocos	*ââ* 4 gr.
Racine de plantain d'eau Fruits de cornouiller préparé à l'alcool au bain-marie Racine de pivoine Moutan Cannelle prise sur le tronc de l'arbre	*ââ* 2 gr.
Racine d'aconit préparée	0 gr. 80

Griller tous ces médicaments (excepté la cannelle rapée au couteau), préparer une tisane par décoction.

Dans un deuxième cas, le malade, tout en ayant très froid, présente cependant un peu de température ; c'est que les vapeurs s'affaiblissent et le médicament suivant appelé « Tchâi Koen » les renforcera :

Racine de gentiane croisette de Kouang-Sei.....		20 gr.
— de puplève	*àà*	12 gr.
— d'atractylis.....		
Pachyma cocos.....	*àà*	8 gr.
Racine de Toque visqueuse.....		
— d'arun trilobé bouillie avec du fiel.....		4 gr.

On doit ajouter une jujube et trois petits morceaux de gingembre.

Dans un troisième cas, le malade n'a pas du tout froid, mais accuse une température élevée ; c'est le Am-hoa ou principe vital passif qui est en cause et la tisane des six médicaments, « Luc-vi » (en annamite), s'opposera à son affaiblissement :

Extrait hydroalcoolique de Rehmannia.....		20 gr.
Racine de pivoine Moutan.....		12 —
— préparée de Dioscorée.....		8 —
Fruits de Cornouiller.....		6 —
Pachyma cocos.....	*àà*	4 —
Racine de Plantain d'eau.....		

Préparer une tisane par ébullition rapide.

Enfin dans un quatrième cas, le malade a chaud, mais ressent quelques légers frissons. Il s'agit encore du principe vital passif qui est fatigué. On prescrira le médicament appelé « Tchâi Ve » dont voici la formule :

Racine de Buplève et extrait de Rehmannia	*àà*	12 gr.
— d'Ache et de Toque visqueuse.....	*àà*	8 —
— de Gentiane croisette et de Pivoine.....	*àà*	6 —
— de Livèche du « Tchouen » et d'arun trilobé.	*àà*	4 —
Réglisse		1 gr. 60

Il faut y ajouter, dans le cas présent. une jujube et trois petits morceaux de gingembre, puis préparer une tisane par décoction.

Dans ces derniers cas on peut administrer indifféremment la tisane suivante :

Thuc-dia (Rehmannia préparé)	3 dông (1)
Duong-qui (aches des marais)	3 —
Tiêu-Khuong (gingembre torréfié)	5 phân (2)
Quê (cannelle)	5 —
Phu-tu (grain d'aconit)	5 —

S'il survient une abondante transpiration après l'ingestion de cette tisane, la guérison ne tarde pas à arriver.

Contre le paludisme chronique, on emploie l'écorce de Magnolia hypoleuca et de Croton Moluccanum. Ces écorces auraient une action analogue à celle du quinquina et jouent en Extrême-Orient le même rôle que celui-ci en Europe ; elle s'emploient à l'intérieur comme tonique et fébrifuge. Souvent on y joint des préparations arsenicales.

Contre la « fièvre des bois », c'est-à-dire celle que l'on contracte au milieu des émanations délétères des régions montagneuses et des forêts, on use du remède suivant :

Hoac-huong (Bétoine officinale)	3 dông
Xuong truât (atractylis en lance)	2 —
Bach chi (Procris sinensis)	1 —
Tê tân (Asaret)	3 phân
Tat can (Dolique ou Dolichos tridolens)	1 dông
Phuc linh (Pachyma cocos)	2 —
Trân bi (écorce d'orange)	1 dg 5 phân
Ban ha (serpentaire ou arun trilobé)	1 dg 5 —

---

(1) *Dông* correspond à un poids de 3 gr. 98, soit en pratique 4 grammes.

(2) Le *phân* vaut 0 gr. 398, soit 0 gr. 40 en pratique ; c'est le dixième du *dông*.

Chich thao (réglisse torréfiée) ; à torréfier avec de l'alcool	5 phân
Thuong son (Dichroa fébrifuge ou centaurée)	1 dòng
Tao qua (savonnier)	1 —

En dehors de la médication classique des différentes formes de paludisme, il est d'autres remèdes fébrifuges indigènes qui sont employés assez couramment. Voilà l'un des plus vantés :

Grande chélidoine	7 gr. 50
Colchicum variegatum	7 gr. 50
Ginseng	5 gr.
Cardamome	11 —
Thuya	11 —
Ail	14 —
Ecaille de pangolin	7 gr. 50
Réalgar	0 gr. 40

Faire bouillir selon le mode habituel (1), ajouter le Réalgar quand l'infusion est refroidie ; prendre en deux jours.

Lorsque la fièvre est contractée par une personne qui s'est baignée après s'être exposée pendant longtemps à la pluie ou à la chaleur, on emploie la recette suivante, si cette personne est vigoureuse et que le « Duong » (principe actif) soit atteint chez elle :

Bach bi sâm (variété de Ginseng), à torréfier avec du gingembre	3 dông
Bach truât (Atractylis), à torréfier avec de la terre	3 —
Tiêu khuong (gingembre torréfié)	5 phân
Tràn bi (écorce d'orange) à torréfier	1 dông
Quê chi (cannelle-ramifications)	5 phân
Thang ma (ortie blanche ?) à torréfier avec de l'alcool	5 —
Ma-hoang (jonc), à torréfier avec de l'alcool	5 —

---

(1) Voir préparation de la tisane, par infusion, p. 40.

Duong-qui (aches des marais)	2 dông
Càm thao nuong (réglisse grillée)	5 phân
Bach phuc linh (Pachyma cocos blanc).....	2 dông
Sai hô (Buplèvre)	7 —

Faire une tisane de tous ces produits.

Voici trois autres remèdes fébrifuges qui nous viennent des Indes et qui jouissent d'une grande faveur auprès des indigènes, surtout de la classe pauvre :

1° Infusions d'Eucalyptus à du poivre noir, dans la proportion de deux d'Eucalyptus pour une partie de poivre ;

2° On prend des toiles d'araignées que l'on débarrasse des substances étrangères (pailles, ailes de mouches, etc...) ; on les roule en pilules en les humectant avec un peu d'eau, et on en avale deux ou trois par jour, dans l'intervalle des accès (1) ;

3° On prend une partie d'alun, on en fait calciner la moitié. On y ajoute 3 parties de riz cuit pour faire des pilules de la grosseur d'un pois. Pour un adulte, on donne de douze à quatorze de ces pilules, une heure avant l'accès, et on fait boire en même temps une tasse d'eau dans laquelle on a broyé de l'ail et de l'oignon.

A côté des prescriptions courantes citées ci-dessus, la pharmacie Sino-Annamite possède un nombre considérable d'autres médicaments fébrifuges, ou considérés comme tels, tirés des règnes minéral, végétal et animal. Nous ne les passerons pas tous en revue et ne citerons que les espèces les plus réputées.

Parmi les substances de provenance minérale, nous ferons mention de l'argent, qui posséderait des vertus curatives contre les fièvres intermittentes, et de l'arsenic dont les Extrême-Orientaux font un véritable abus. Ils

---

(1) La toile d'araignée chargée de rosée du matin possède également les mêmes propriétés. Le même médicament existe dans la médecine populaire française.

fabriquent des tasses avec le sulfure rouge d'arsenic et les remplissent d'une infusion de thé qui y séjourne pendant vingt-quatre heures avant d'être absorbée. Ce remède est surtout employé contre les fièvres intermittentes rebelles. Les produits tirés du règne végétal sont de beaucoup plus nombreux que les autres. Les plus connus sont : La pomme cannelle, employée contre les accès pernicieux ; l'armoise ; le houx ; les racines d'Uvularia et d'Anemarrhena Asphodeloïdes (Liliacées), celle-ci jouant le même rôle que la scille en Europe ; la racine (sans la moelle) de pivoine Moutan sauvage ; le suc laiteux de Collophora utilis ; le swurtia chirayta (Gentianées), venant de l'Inde, qui n'a fait son apparition en Indo-Chine que depuis peu de temps et qui serait employé avec grands succès dans la plupart des fièvres, particulièrement la typhoïde ; la racine (sans la moelle) du Polygala tenuifolia (Polygalée), qui se prescrit à la dose de deux grammes dans une tasse d'eau chaude ; le Picrie ou Picris fel terræ (Composées), employé contre les fièvres intermittentes ; la Potentille — Potentilla reptans, L. (rosacée dryadée) ; l'Eucalyptus globulus, très vanté comme fébrifuge et employé sous forme d'extrait, etc.

Quant aux médicaments fébrifuges tirés du règne animal, ils sont surtout empiriques ; citons :

La carapace de Tortue aquatique.

Les peaux de Cigales, c'est-à-dire les dépouilles de la larve au moment de son passage de nymphe à insecte parfait. Cette drogue est très vantée des indigènes qui

l'emploient sous toutes les formes : torréfiée, en poudre, en pilules et en tisane ou décoction (1).

Le Canard, Già-áp (en annamite), excellent fébrifuge, possède en outre l'étrange propriété de « mettre le sang en mouvement » et par suite d'amener la discorde dans les ménages !

Les poumons de cheval, de préférence ceux du cheval blanc et la graisse de l'âne seraient des remèdes souverains contre les vieilles fièvres.

Le fiel d'Ours (carbonisé et réduit en poudre ou simplement délayé dans de l'alcool) est employé à l'intérieur contre la fièvre à forme bilieuse (2).

Le ver de terre est aussi un fébrifuge très réputé ; on le mange soit avec du citron, soit cuit dans une banane.

La céphalalgie qui accompagne presque toujours les accès de fièvre est combattue par l'huile de menthe « giâù bac hà » en friction sous les narines, sur les tempes et sur le front du malade. Si le mal persiste on applique au milieu du front une ventouse et sur chaque tempe un petit emplâtre qui ressemble à une mouche de Milan.

« Si la céphalalgie s'accompagne de chaleur, le pigamon rouge est indiqué ; si elle s'accompagne de froid, c'est la racine de Dorstenia sinensis qui est employée.

---

(1) L'eau dans laquelle on fait baigner les cocons pour faciliter le dévidage de la soie passe pour fébrifuge.

(2) Il arrêterait aussi les hémorragies et chasserait les humeurs peccantes. C'est un médicament très coûteux, aussi est-il l'objet de nombreuses fraudes. Non sophistiqué il posséderait la propriété de mettre en rotation un fragment de feuille de latanier mis en contact avec lui dans un vase d'eau.

» Dans le cas où la céphalalgie est accompagnée de vertiges et d'étourdissements, les fleurs de camomille sont prescrites en infusion.

» L'anémie palustre, comme toute anémie d'ailleurs, est traitée par la racine d'ache, le fromage de bufflone sec, la tête de tortue bouillie, la gélatine de peau d'âne grillée avec de la farine de riz ; toutefois ce dernier médicament serait contre-indiqué chez les malades qui auraient de la diarrhée ou des éruptions. Si l'anémie s'accompagnait d'une grande faiblesse, il faudrait prescrire de la racine de jatropha janipha et de la cannelle. Dans le cas de cachexie l'aconit est recommandé. Si l'anémie se prolonge on ordonne du peroxyde de fer. » (Dr Regnault.)

Que peut-on retirer de cette riche médication que possèdent les Sino-Annamites contre le paludisme ? Nous ne saurions répondre à cette question, sans avoir approfondi au préalable les divers remèdes employés ; mais ce dont nous sommes certain dès à présent, c'est qu'ils doivent être inférieurs au sulfate de quinine, car les Chinois et les Annamites les laissent vite de côté pour recourir, chaque fois qu'ils en ont l'occasion, au médicament européen dont ils ont reconnu la supériorité.

§ 2. — Dysenterie

Moins meurtrière que le paludisme auquel elle succède fréquemment ou qu'elle complique, la dysenterie n'en reste pas moins une maladie redoutable pour les Annamites et surtout pour la classe pauvre, affaiblie par la misère ou par quelque diathèse (tuberculose, syphilis,

paludisme). Chez ces derniers, elle est tout particulièrement grave et présente souvent un caractère tenace ; mais les Annamites aisés et les mandarins ne sont pas non plus à l'abri de ses atteintes ; on cite notamment le cas du prince Tuy-Ly, premier régent, qui a succombé à la suite de la dysenterie.

Cette affection reconnaît des causes multiples ; elle naît des miasmes qui se dégagent de la terre ; elle peut être amenée par une alimentation défectueuse, ou insuffisante ou excessive ; enfin, d'une façon générale, elle est favorisée par le séjour sur un sol marécageux, dans une atmosphère chaude et humide, dans des maisons mal aérées et trop étroites pour le nombre de leurs habitants. Quant au rôle étiologique de l'eau de boisson, il n'est pas soupçonné. Cette ignorance n'a pas de conséquence fâcheuse grâce à l'excellente habitude qu'ont les indigènes de faire bouillir leur eau avant de la consommer (1).

D'après les médecins chinois et annamites, la dysenterie est caractérisée par de violentes douleurs dans l'abdomen, par des envies fréquentes d'aller à la selle sans pouvoir y satisfaire (ténesme), par des évacuations glaireuses et sanglantes. Ils distinguent deux formes principales de dysenterie, la dysenterie récente caractérisée par de nombreuses selles rouges et la dysenterie ancienne caractérisée par des selles rouges et blanches (sang et muco-pus). C'est exactement la distinction que font les médecins européens entre la dysenterie aiguë et la dysenterie chronique. Dans le premier cas, c'est la

---

(1) L'usage du thé semble garantir de toutes les infections d'origine hydrique.

chaleur, et dans le second cas, le froid ; d'où les indications pour le traitement. Ce dernier consiste à prescrire au début des purgatifs, dont l'effet est généralement peu sensible, puis des amers et des astringents.

Au reste voici des recettes précises dont nous devons la communication à l'extrême obligeance de M. le docteur Duvigneau, médecin principal de 1re classe des troupes coloniales :

1° Prendre une tige de « cây com ruou », une tige ou branche de « cây-bù-ngot » (arbre dont on mange les feuilles cuites dans de la soupe) et de l'écorce du « cây tra » (hibiscus popalneus ou Ketmie), les griller un peu, en extraire la sève, y mettre une petite quantité de poudre provenant d'un bambou dit « tre com » et des feuilles du « phung vi » (ophioglosse) coupées menu et torréfiées d'avance. Le tout est à cuire ensuite pour faire une tisane.

2° Manger de la cire cuite dans du riz.

3° Prendre de la tisane d'écorce de grenade, torréfiée avant la cuisson.

4° Prendre l'écorce de deux mangoustans, la laver proprement, la couper menu, la torréfier jusqu'à ce qu'elle devienne brune, la mettre sur le sol un moment, en faire ensuite une tisane.

5° Quand l'évacuation des selles est accompagnée ou précédée de douleurs d'entrailles et d'efforts, et que les matières rendues sont bilieuses et glaireuses, le traitement à suivre est ainsi composé :

Duong qui (aches des marais)	3 dông
Bách thuoc (Dahlia blanc ou pivoine officinale) à torréfier avec de l'alcool	3 —
Binh lang (Noix d'arec sèche) à torréfier	2 —
Chi xac (écorce d'orange amère) à torréfier avec de l'alcool	2 —

Môc huong (espèce d'aristoloche)	1	dông
Trân bì (écorce d'orange sèche à torréfier)	1	—
Bach phuc linh (Pachyma cocos)	3	—
Gingembre en tranches, cuit sous la cendre	3	—

Faire une tisane suivant le procédé habituel.

6° Si beaucoup d'efforts sont nécessaires pour rendre les selles et que celles-ci soient sanguinolentes et bilieuses, il convient de prendre la composition suivante :

Duong qui (aches des marais)	3	dông
Bach thuoc (pivoine officinale) torréfier avec de l'alcool	2	—
Chi xác (écorce d'oranges amères) — —	2	—
Xuyên Khung (Livèche)	1	—
Môc huong (espèce d'aristoloche)	5	—
Dai hoàng (rhuharbe) à torréfier avec de l'alcool	7	—
Hoàng-câm (Toque) à torréfier avec de l'alcool	2	—

7° Si ces médicaments sont impuissants à l'enrayer, et que les efforts provoqués par l'évacuation des déjections occasionnent la chute du rectum, il faut prendre en quantités égales :

Bach bi sâm (variété de Giuseng) à torréfier avec du gingembre	3	dông
Bach truât (atroctyle) à torréfier avec de la terre	3	—
Phuc linh (Pachyma cocos)	2	—
Cam thao (Réglisse) à cuire sous la cendre	5	phân

8° Contre la dysenterie infantile, piler une ou deux tubercules de safran, en exprimer le jus ; employer ce jus pour la cuisson du « nèp » (riz gluant) qu'on fait manger à l'enfant malade.

Voici encore deux autres formules également préconisées :

Racine d'Angélique	1 gr. 5
— de Tribulus lagnuginosus (Zygophyllées)	1.5
— de Chelidonium majus	1,5

Racine de Robinia flava	1 gr. 5
Ecorce de Pterocarpus flavus	1,5
— de Noix d'Arec	1,5
— de Rhubarbe	4,5
Sulfate de soude	3
Racine de Costus	1,5
— de Réglisse	3

Dans le cas où il n'y a que des mucosités dans les selles, on supprime dans la formule précédente le sulfate de soude, la noix d'arec et l'on ajoute de l'écorce d'oranges amères et du pachyma, diurétique très vanté.

Lorsque la dysenterie est grave, accompagnée de fièvre, de douleurs très violentes, il faut s'empresser de prescrire la potion suivante :

Racine de Dimorphantus edulis	11 gr.
— de Galium tuberosum	11 —
— de Pivoine	3,5
— de Justicia	1,5
— de Costus	1,5
Noix d'arec	1,5

Les Chinois possèdent ainsi des remèdes spéciaux contre chaque forme de dysenterie et contre ses diverses complications. Il n'y aurait pas d'intérêt à rappeler ici tous ceux qu'ils préconisent et même qu'ils emploient souvent avec succès. En outre des formules précédentes nous n'en citerons donc plus qu'un, la graine de Khô-Sâm (*Gonus amarissimus* L., *Brucea Sumatrana* Roxberg), que nous rappelons à cause de sa grande importance.

A propos de ce dernier remède, que certains Européens, à l'exemple des médicastres indigènes, ont employé avec de si heureux résultats qu'ils le considéraient comme spécifique de la dysenterie, il nous est agréable de citer un passage tiré de l'ouvrage de M. Mougeot, intitulé : *La*

vaccine en Cochinchine et les idées chinoises sur la variole et la variolisation, rare témoignage de sympathie parmi tant d'injustes mépris à l'endroit du guérisseur de la race jaune : « Les médecins chinois sont généralement pharmaciens-herboristes. Il en est à Saïgon et à Cholon qui jouissent auprès des Annamites d'une vogue inouïe. Et de fait, pourquoi ces herboristes, fils du Ciel, ne jouiraient-ils pas d'une réputation véritable, puisque, à ma connaissance, ils ont guéri chez des Annamites de marque, même chez des Français, des diarrhées tenaces, des dysenteries chroniques et incoercibles, des dyspepsies anciennes, et jusque chez un fonctionnaire annamite très connu à Saïgon, une hémoptysie d'une gravité exceptionnelle, que toutes les lumières de la science médicale européenne n'avait pu enrayer (1). » (Dr Mougeot.)

§ 3. — Choléra

L'apparition du choléra en Extrême-Orient se perd dans la nuit des temps ; aussi est-ce dans la littérature de l'Inde et de la Chine qu'il faut chercher les plus anciens documents qui le décrivent.

Aux Indes et en particulier dans le Bas-Bengale le choléra semble n'avoir jamais fait défaut ; c'est la patrie privilégiée de l'endémie cholérique.

---

(1) Par l'emploi du Khô-Sâm dont l'usage se répand de jour en jour et auquel la thérapeutique occidentale a dû déjà de nombreux succès.

En Indo-Chine le choléra règne plutôt à l'état épidémique, se montrant tous les six à sept ans et avec une intensité très variable. Les annales de l'empire d'Annam mentionnent l'apparition du choléra en Indo-Chine dès le XIIIe siècle. La première épidémie qui a sévi à Huê ne daterait que de 1840, et on suppose que la maladie fut apportée par des steamers infectés venant de l'Inde et de la Chine. A partir de cette époque le choléra y a régné à l'état épidémique pendant les années ci-après désignées : 1843 (de mai à juillet), 1850 (d'avril à août), 1858 (juin), 1859 (de mai à juillet), 1863 (juin), 1877 (mai), 1885 (d'août à septembre), 1891 (de janvier à septembre), 1895 (de juin à août) et 1902 (de mai à septembre).

La plus sérieuse de toutes, d'après le Dr Mangin, est celle de 1885, prévue et annoncée par les Annamites, par suite de la sécheresse des premiers mois de l'année et de l'état déplorable des récoltes ; la maladie aurait atteint à Huê, foyer de l'épidémie, près de la moitié de la population et la mortalité se serait élevée à plus de 70 °/₀ !

En dehors des épidémies déjà citées, il est plusieurs points de l'Indo-Chine où le choléra existe à l'état endémique ; mais ce ne sont que des cas sporadiques toujours précédés et accompagnés de diarrhée et qu'un traitement rationnel arrive en général à enrayer.

D'après les Sino-Annamites, l'*étiologie* du choléra présente une grande analogie avec celles du paludisme et de la dysenterie et, comme eux, le choléra naît des miasmes de la terre et des marais. Il se montre à la suite de grandes chaleurs prolongées pendant plusieurs mois, lorsque manquent les pluies de l'été. Le rôle *étiologique* de l'eau de consommation est, sans nul doute, bien connu des Chinois, puisque,

« à Formose, lors de l'épidémie de 1885, les autorités chinoises avaient affiché partout une proclamation disant que les eaux habituelles de boisson étaient empoisonnées et étaient causes du choléra, qu'il fallait aller à un point donné s'en procurer de pure et de plus la faire bouillir ». Le docteur Mangin affirme avoir entendu le célèbre Tuong, alors 1er régent de la cour de Huê, attribuer le choléra à la mauvaise qualité de l'eau qui, à la suite des grandes chaleurs, croupit et se putréfie, et il mettait du reste sa théorie en pratique en envoyant chercher fort loin son eau de consommation. Ce qui prouve que pour beaucoup cette étiologie doit être admise, c'est le nom que l'on donne au choléra : « Binh thô ta : maladie qui suit la rivière ».

Il est un autre facteur extrêmement important de la propagation du choléra, c'est la contagion ; elle s'opérerait par l'air et les poumons, d'où la nécessité d'isoler les malades. « Le choléra existerait également chez les animaux, chien, buffles, qui succomberaient avec des phénomènes algides » ? Enfin, les Extrême-Orientaux accordent, dans l'étiologie du choléra, une place importante à la misère générale occasionnée par de mauvaises récoltes ou à la suite d'une guerre. Aussi les pauvres, les individus entassés dans des maisons malsaines, sont-ils les premières et les principales victimes de l'atteinte de la maladie, en temps d'épidémie.

Symptomatologie. — Le choléra débute par de violentes coliques accompagnées de gargouillement et de diarrhée. Les évacuations, nombreuses et fétides, sont formées d'abord de grumeaux, puis, à un stade plus avancé, de matières viqueuses ou séreuses. Viennent

ensuite les vomissements qui, dans certains cas, sont excessifs et laissent le patient dans un accablement extrême.

Les manifestations du choléra peuvent ne pas aller au delà et constituent alors une forme commune de l'affection. Dans le cas contraire, le pronostic s'annonce défavorable. La diarrhée et les vomissements sont prolongés et bientôt remplacés par des phénomènes d'algidité ; les membres deviennent glacés, les lèvres se convulsionnent et les crampes apparaissent. Le malade extrêmement abattu, altéré, a les yeux enfoncés, la voix éteinte, les extrémités cyanosées, le pouls filiforme ! Son visage exprime une angoisse profonde tandis qu'une sueur froide et gluante lui perle sur le front, sur les tempes et couvre tout son corps.

« Lorsque le malade ne succombe pas tout de suite, il peut être pris au bout d'un jour ou deux de fièvre typhoïde ! ou d'une autre affection que l'on appelle la maladie de la patte de crabe, du nom d'un symptôme qui est une plaque érythémateuse ressemblant à une patte de crabe se formant au niveau du sacrum. Cette forme est caractérisée le premier jour par des frissons intenses, fièvre, céphalalgie très forte, absence de selles, dysurie, insommie.

» Le deuxième jour, fièvre continue, céphalalgie intense.

» Les troisième et quatrième jours, fièvre continue, intense, délire violent.

» Le cinquième jour le délire cesse, la fièvre décroît, apparition de la rougeur au sacrum, mort vers le huitième jour ; si la maladie traîne, escarre sacrée vers le douzième jour. »

Le hoquet qui survient à la période de réaction indique une terminaison fatale.

Quand la maladie doit avoir une issue heureuse, la réaction fébrile est généralement faible, le calme dont jouit le malade n'est pas trompeur ; il est signe d'une convalescence qui est toujours longue et pénible, dans les cas graves.

Rien n'est variable comme la succession des divers symptômes que nous venons de décrire et, de plus, il arrive assez fréquemment que l'un de ceux-ci fasse défaut. Aussi les livres de médecine chinoise distinguent-ils plusieurs variétés de choléra, selon l'absence de l'un ou l'autre des symptômes cardinaux : « le choléra sec, moins grave que le choléra humide, assez rare du reste, donne une mortalité de 3 °/₀ », il consiste dans des crampes, des spasmes de poitrine, des palpitations, une grande anxiété, sans évacuations ni vomissements.

» Le choléra humide avec vomissements seuls, mortalité nulle.

» Le choléra humide avec selles liquides et sans vomissements, mortalité 20 °/₀.

» Enfin le choléra avec selles séreuses, vomissements, crampes, algidité, etc., mortalité 60 °/₀ ». Chiffre énorme, mais un traitement bien suivi abaisserait cette mortalité à 10 °/₀.

Voyons maintenant en quoi consiste ce traitement auquel on doit ce merveilleux résultat.

Traitement. — Il est assez varié et surtout symptomatique. Au début de la maladie, il est recommandé de boire chaud le thé cuit avec du gingembre ainsi qu'une potion contenant du simarouba, de l'écorce d'oranges amères, de l'angélique, du pachyma cocos, du janipha loplingii, du procris sinensis et de la racine de réglisse.

Voici une formule très employée en Annam :

Aconit variegatum	3 gr.
Racine de costus	3 gr. 50
Chamæleon blanc	7 gr.
Cardamome	4 gr. 50
Gingembre	3 gr. 50
Cannelle	3 gr. 50
Racine de réglisse	5 gr.

Préparer deux infusions suivant la méthode habituelle, prendre froid en 2 jours.

Les vomissements et la diarrhée sont combattus par les racines d'aconit, de bétoine, de sophora tomentosa, d'atractylis lancea et des graines d'amome, ou par le médicament suivant :

Racine de Rau ma.	Couper et torréfier		3	centièmes	d'une once
Liane de chiên	—	—	4	—	—
Duôi-chôn	—	—	3	—	—
Ecorce de Truong quan	—	—	3	—	—
Ecorce de Hac-huong	—	—	3	—	—
Racine de Gach	Couper		3	—	—
— de Noc cho	—		3	—	—
— de Nganh-nganh	—		2	—	—
— de Cui-dèn	—		3	—	—

Faire infuser le tout dans deux bols d'eau et réduire aux 7/10 d'un bol.

Quand les phénomènes d'algidité apparaissent ainsi que les crampes, on prescrit des infusions de gingembre auxquelles on ajoute du sucre, ou des gingembres cuits dans de l'alcool de riz. On le combat aussi par le remède suivant :

Alcoool de riz : Faire prendre une tasse à thé d'alcool bien chaud pour réchauffer les membres ;
Sel vieux ;
Paddy vieux ;
Grains de pastèque vieux ;
Gomme laque.

Torréfier le tout bien mélangé pour faire une infusion à prendre pour faire revenir les forces. A prendre bien pulvérisé dans de l'eau pour calmer la soif.

Si l'affection se prolonge, le malade prend des pilules contenant du sulfure rouge de mercure et du sulfure d'arsenic.

Enfin lorsque la réaction commence, si le hoquet survient, on recourt au remède suivant :

Coquille d'un œuf d'une poule qui pond pour la première fois ;
Eau de pluie conservée depuis longtemps.

Faire griller la coquille, la pulvériser et prendre cette poudre avec de l'eau de pluie.

On recommande dans certains cas de frotter le ventre du malade avec des graines de moutarde noire humectée, puis avec du sel de cuisine chaud enveloppé dans un linge fin.

L'acupuncture entre également en jeu ; on la pratique en des points déterminés.

Quant aux mesures prophylactiques, il est d'usage de porter sur soi de l'assa fœtida dans un petit sac. La chair de singe passe également pour préserver des maladies épidémiques, en particulier du choléra ; aussi voit-on quelquefois suspendre au cou des jeunes enfants une sorte d'amulette contenant une main de singe desséchée donnant au premier abord l'impression d'une main d'enfant.

Ces dernières pratiques qui prêtent à rire nous rappellent cependant que pareilles pratiques existaient et existent encore en Europe. Ne prétend-t-on pas que le cœur de l'Alcyon, desséché et attaché au cou des petits enfants, les préserverait de l'épilepsie ? N'a-t-on pas aussi les pattes de taupes et le petit sachet de mercure attaché au cou des enfants atteints de convulsions ?

§ 4. — Variole

La variole est très fréquente en Extrême-Orient et là où la vaccine n'a pas pénétré, il n'est pas de fléau plus redoutable que cette affection. La plus terrible des épidémies de variole qui ont ravagé Huê est incontestablement celle de 1868 (21e année du règne de Tu-Dùc). Elle emportait presque tous les enfants, tant des mandarins que du peuple.

Les Annamites considèrent la variole comme une maladie éruptive contagieuse, provenant « d'un état morbide » et appartenant à la classe des maladies surnaturelles, dues aux mauvais génies. Partant de cette idée, le médecin annamite ne se soucie guère de traiter les cas graves de varioles ; dès l'apparition des moindres signes fâcheux, il abandonne son malade et le livre aux sorciers, tant pour se soustraire à la responsabilité que parce qu'il craint la vengeance des mauvais esprits. Il est en effet de croyance générale que les enfants des médecins qui ont guéri des varioleux seront tôt ou tard emportés par la petite vérole, et que ceux des sorciers sont toujours chétifs. On raconte à ce propos que le premier fils de Gia-Long mourut à l'âge de vingt et un ans et qu'il y eut tant de victimes parmi les enfants des rois Minh-Mang et Thiên-Tri que les Annamites prétendirent que le diable de la variole, « Ma dâu » avait pris place dans la famille royale.

La variole, comme d'ailleurs toutes les maladies éruptives, donne lieu à une étude toute spéciale et très approfondie des caractères de l'exanthème.

Voici, pour avoir une idée de la littérature annamite sur ce point, quelques passages de la traduction d'un opuscule dû au pinceau d'un célèbre médecin de Huê :

« Puisque tous les hommes passent leur vie en restant exposés aux modifications que peuvent leur imprimer les cinq éléments ainsi qu'à l'air pur où à l'air impur (par air pur ou impur on doit entendre le sang et les esprits vitaux, ou le froid et le chaud ou encore l'extérieur et l'intérieur), il est à peu près forcé qu'ils soient toujours en puissance d'affections plus ou moins nuisibles. L'homme qui engendre, ainsi infecté, transmet par sa semence son mal à ses enfants ; ce mal ou ce virus reste latent jusqu'à ce que sous l'influence d'une trop haute température ou d'une perturbation atmosphérique il sorte au dehors comme la graine d'un haricot (de cette comparaison vient le nom de la maladie « Binh dâu chan », maladie avec des pustules comme des haricots). La variole se distingue des autres affections caractérisées par des ulcérations et des pustules, en ce qu'elle est transmissible d'homme à homme et avec une gravité variant suivant chaque individu.

» Le premier endroit où l'on observe les signes de la variole est la commissure des lèvres ; le deuxième les pommettes ; le troisième les tempes. Quand les pustules s'étendent à tous ces points et au front, le pronostic devient fâcheux.

» Si les pustules se montrent confluentes à la racine du nez, elles annoncent qu'il y aura danger, quand même les pustules seraient rares sur le reste du corps ; au contraire, rares en ce point et confluentes sur le reste du corps, le pronostic est favorable...

» La lèvre inférieure et le menton répondent aux

reins. Des pustules noires observées en ces points indiquent qu'il y a des lésions semblables dans les reins ou dans la vessie. Les mêmes pustules noires sur la lèvre supérieure indiquent que la maladie est dans la poitrine...

» Les signes de la variole apparaissant au front, sur la partie médiane et les parties latérales, indiquent un grand danger, sous la lèvre inférieure danger sérieux, sur les pommettes et un peu en dehors de l'angle externe de l'œil ils annoncent une issue fatale. Placés au contraire un peu au-dessous de ces deux points ils annoncent une terminaison heureuse.

» L'éruption est accompagnée de chaleur plus ou moins violente ; une chaleur modérée lui convient et la rend parfaite ; de là, la nécessité de diriger le traitement de façon à ce qu'il règne dans le corps une douce chaleur. Si le malade souffre d'une chaleur immodérée et brûle pour ainsi dire, il faut user de médicaments propres à chasser cette chaleur ».

Arrivons maintenant à la médication ; elle consiste en traitement interne et en traitement externe, en traitement symptomatique et en traitement prophylactique.

Traitement interne.— Au début de la maladie il est indiqué de prescrire le remède abortif appelé « Tchâi-Koêi », lequel contient des racines d'ache, de pivoine blanche, de buplèvre, des fleurs d'origan et de la réglisse torréfiée. Il est très important de surveiller soigneusement l'apparition de l'éruption ; car, selon son évolution, son siège, le nombre des pustules, le volume et la couleur de celles-ci, etc., le pronostic sera plus ou moins grave et le médecin variera, suivant le cas et suivant les organes atteints, ses prescriptions et sa conduite vis-à-vis du malade.

« Si, au début de l'éruption, une femme a ses règles, les boutons ne peuvent paraître et se gonfler, parce que la chaleur du corps est rejetée avec le sang ; on devra alors donner une potion avec angélique, écorce de frêne, pterocarpus flavus, pour arrêter le flux menstruel ; ou bien on fera boire des cendres de cheveux tombés de la tête délayés dans du vin. »

Pour faciliter l'éruption il est d'usage de faire prendre au malade un médicament constitué par les écailles de pangolin, ou une préparation faite avec les pieds, la queue et les yeux d'un cochon. Il existe un autre procédé très vanté des Chinois, pour favoriser et localiser l'éruption ; il consiste à frictionner, avant que celle-ci paraisse, le devant de la poitrine avec un mélange d'huile de croton et de tartre stibié (émétique). L'irritation ainsi provoquée sur une partie du tégument sauve pour ainsi dire le reste à ses dépens. Elle a aussi pour résultat de produire une éruption complète et par conséquent d'affranchir les organes internes de toute chance de fluxion dangereuse.

Du quatrième au septième jour de la maladie il est bon de prescrire une poudre appelée « Chênn-Koung » laquelle contient les dix médicaments suivants :

Racine de Rehmannia.....	
Gentiane croisette.....	
Racine de Pivoine blanche.....	
Racine de Sophora tomentosa.....	
Réglisse de Bardane géante.....	*ââ* 40 gr.
Fleur de Carthame.....	
Racine de Lythospernum erythrorhizon.	
Racine d'Angélique décursive.....	
Corne de cerf.....	

Lorsque l'éruption se généralise sur la figure on

ordonne du pigamon rouge ; dans le cas où l'éruption s'étend plutôt sur les membres, on fait prendre au malade une tisane contenant du gingembre et de la cannelle prise sur les branches de l'arbre. Les pustules deviennent-elles contiguës, la maladie s'aggrave et la prescription suivante est rigoureusement indiquée : « Pigamon rouge, racine de pivoine blanche, haricot tuberculeux, pachyrrhizus angulatus, gingembre cru, réglisse, fleurs d'origan, racine de corcopsis, à parties égales. Les doses varient suivant l'âge : depuis la naissance jusqu'à sept ans, 2 à 4 grammes du mélange ; de huit à treize ans, 4 à 6 grammes. »

Il arrive quelquefois, et le cas sera des plus graves, que les pustules de variole contiennent un liquide noir. C'est une complication provenant de « l'abondance du sang chaud et du manque d'eau » dans l'organisme. Il faut sans tarder ouvrir les pustules avec une aiguille d'argent et prescrire ensuite du sang provenant du cœur d'un porc, ou la gelée faite en cuisant la queue d'un porc, ou encore de la poudre de dents humaines, grillée et mélangée dans du sang frais de cochon. On recourt aussi à la médication suivante :

Racine d'ephedra.....	*ââ* 20 gr.
Pigamon rouge.....	
Dépouille de cigale.....	*ââ* 12 gr.
Racine de lythospermum erythrorizon....	
Réglisse ammoniacale.....	
Capsules de forsythia suspensa.....	*ââ* 10 gr.
Graine de bardane géante.....	
Racine de cythise cajan grillée.....	
Fleurs de carthame.....	

Mais là où le pronostic est plus que jamais sombre, c'est lorsqu'il se produit des hémorragies. Voici une

prescription magistrale faite en pareil cas par un médecin chinois :

Racine de rehmannia glutineuse.....	à parties égales
Racine de pivoine Moutan.....	
Racine de pivoine blanche.....	
Petite corne de rhinocéros bicornis de Sumatra..	

Les racines de Rehmannia et de pivoine Moutan doivent être pulvérisées ; la corne de rhinocéros et la racine de pivoine blanche râpées. Le mélange obtenu se prescrit à la dose de 2 à 4 grammes pour un enfant au-dessous de sept ans, de 4 à 6 grammes pour un enfant âgé de huit à treize ans. Si le pouls devient faible il faut ajouter des graines d'achyrante du Japon.

Traitement externe. — Parallèlement au traitement interne, le médecin ordonne toujours un traitement externe contre les pustules. Les premières éruptions sont lavées dès leur apparition, suivant une technique assez compliquée et dont nous empruntons la description à l'ouvrage de M. Regnault : « Il faut mettre pendant quelques instants dans de l'eau bouillante 40 grammes de pigamon rouge, puis retirer ce médicament et le rejeter ; une poignée d'un médicament appelé *yèn tchi* plongée dans l'eau de pigamon, puis exprimée, sert à lotionner et à oindre en rouge l'endroit où apparaissent les pustules. Ce *yèn tchi* semble être un tampon imprégné de carthamine ».

Le docteur Vialet nous rapporte cet autre traitement qui était couramment employé au Tonkin avant l'introduction du vaccin en Indo-Chine.

On prend 5 livres de saule ; en hiver et au printemps

on se sert des branches, en été et en automne on emploie les feuilles. On broie et on fait bouillir le tout dans 10 litres d'eau, jusqu'à réduction des deux tiers. On passe et l'on verse le liquide dans une écuelle en bois. Le malade en prend la partie la plus limpide ; quant à l'autre partie, elle lui servira de bain, après avoir été légèrement chauffée. Cette médication doit être renouvelée plusieurs fois dans le cours de la maladie.

Les pustules sont-elles remplies d'eau, l'estomac est débile quoique le foie soit en bon état. Dans ce cas il faut faire sortir l'eau avec la pointe d'une aiguille d'argent et saupoudrer ensuite avec de la vieille brique pilée. La même conduite est également recommandée quand les pustules sont remplies de sang noir ou de pus. Dans ce dernier cas, on a soin de laver les pustules, après leur ouverture, avec une décoction de jalap et de calaminaris.

Dès qu'une amélioration commence à se faire sentir au niveau du visage et des membres, il est bon d'appliquer sur les ulcérations laissées par des pustules de variole une pommade faite avec du miel, de la litharge 4 parties, du silicate hydraté de magnésie 4 parties, de la racine de dorstenia sinensis une partie.

L'écoulement des pustules, lorsqu'il est considérable, doit être arrêté par une poudre préparée avec des cannes cylindriques (graminées) ayant séjourné pendant longtemps dans le chaume de vieilles toitures. On en répand également sur la natte où repose le malade (1).

Enfin, à un stade plus avancé, des abcès peuvent sur-

---

(1) Cette poudre est employée dans les mêmes conditions que le lycopode en Europe.

venir et compliquer la scène morbide. Ils appellent un double traitement interne et externe.

A l'intérieur, il faut prendre dans l'eau chaude vingt grammes d'une poudre préparée avec les médicaments suivants :

Gingembre, racines de sophora tomentosa, de livèche du Seu-Tchouan, diatrachyles, de pivoine blanche, d'ache, pachyma cocos, écorce de mandarine préparée.....	*ââ*	10
Fleurs de chèvrefeuille du Japon. Racine de dorstenia. Capsules de forsythia suspensa.....	*ââ*	7
Réglisse		6

A l'extérieur, on use d'une pommade dite des trois haricots « San-Téou » parce que trois espèces différentes de ces légumes entrent dans sa composition :

Haricot nain (Phaseolus compressus).	bien cuits	parties égales
Haricot mungo (Phaseolus mungo)..	bien cuits	parties égales
Phaseolus radiatus	bien cuits	parties égales
Feuilles de pourpier		parties égales
Miel Q.S. pour lier la pommade.		

Cette pommade peut être remplacée par de la courge pepon finement hachée qu'on applique au niveau de la tuméfaction pour faire mûrir l'abcès (Dr Regnault). Dès que l'abcès est bien mûr, il faut l'ouvrir avec une aiguille et exprimer son contenu ; on y applique ensuite un emplâtre appelé « kao sán » dont voici la préparation : On prend cinq crapauds desséchés, une pincée de cendres de cheveux et soixante grammes de racine de trichosante ; on réduit le tout en poudre fine qu'on lie ensuite avec de l'huile de sésame.

Quant aux complications de la variole, elles sont fort nombreuses. C'est une affection dangereuse autant par ses effets immédiats que par ses suites ; elle mutile nombre d'indigènes auxquels elle laisse la vie sauve.

« De larges cicatrices kéloïdiennes ou rétractiles, des adénites suivies de suppurations intarissables, des arthrites terminées par ankylose, des amyotrophies, des néphrites chroniques, etc., telles sont les séquelles réservées aux malheureux qui survivent. Mais des suites de la variole, la plus funeste entre toutes, c'est la cécité. Les aveugles abondent en Extrême-Orient, et cette infirmité est imputable pour une large part à l'infection variolique. » C'est d'ailleurs ce que les indigènes ignorent le moins, aussi portent-ils toute leur attention vers ce côté. L'œil doit être soigneusement traité, disent-ils; car cet organe, d'ordinaire brillant, peut devenir blanc (leucome) et prendre l'aspect d'un œil de crabe (kératocone). Lorsque l'œil est atteint, le médecin recommande une potion contenant de la gentiane printanière, des racines de plantain d'eau, de rehmannia et de toque visqueuse, des radicelles d'ache, de la tige écorcée de clématite, de la réglisse, des graines de plantain et de gardenia sauvage. Quant au traitement externe on emploie une préparation dans laquelle entre de la cadmie prise dans des fourneaux qui servent à fondre l'or ou l'argent, des racines de chélidoine, de la corne de bouquetin et de la corne de rhinocéros. Les croûtes de variole délayées dans de l'eau constitueraient aussi un remède de choix. Si les médications précédentes n'ont pas agi, il faut employer du borax, du calomel, des perles, du sang d'anguilles de rizière. Et, si c'est insuffisant, il faut prescrire de la tisane d'ériocaulon de Canton.

Il semble enfin que les médecins annamites n'ignoreraient pas non plus que des complications varioliques peuvent se produire du côté des testicules. On raconte à ce sujet que le prince Hoàng-Nham (Tu-Duc) fut atteint

de variole grave à l'âge de treize ans. Un empirique nommé Nguyên-Hanh lui sauva la vie et prédit, paraît-il à ce moment, que le prince n'aurait pas de postérité.

Traitement symptomatique.—De nombreux symptômes peuvent accompagner la variole et parfois la compliquer. Il existe fort heureusement des médications non moins nombreuses, pour lutter contre chacun de ces symptômes. La fièvre et la constipation sont combattues par la potion suivante : rhubarbe, grande chélidoine, petite bardane, angélique ; s'il y a refroidissement, il faut administrer, sans retard, une potion contenant de l'écorce de cannelle, du ginseng, du gingembre, du janipha loflingii, du pupolia prostata, du robina, du bois de réglisse.

Y a-t-il diarrhée ? On donne du gingembre macéré et séché, de la gentiane, de la racine d'atractylis ovata et de la réglisse torréfiée.

Et si les selles sont blanches ou rouges, dysentériformes, la potion employée est préparée avec de l'extrait de rehmannia, des racines d'ache, de pivoine blanche, de chélidoine, de toque visqueuse, de livêche du « Seu-Tchouan ».

Dans le cas de manifestations bilieuses, il faut ajouter de la racine de jatropha janipha.

Si le ventre est froid, le ginseng, le pachyma cocos, le gingembre, l'écorce de mandarine préparée sont indiqués.

Lorsqu'il y a des coliques dans le bas-ventre et que les urines sont troubles, la maladie a fait son irruption dans les reins. On fait prendre d'abord, en pareil cas, la potion suivante : rhubarbe, racine d'ache, réglisse, racine de pivoine blanche, puis on ouvre une poule en deux et on

la place toute palpitante sur le bas-ventre du malade (1).

La toux vient-elle à se déclarer, le principe passif est en cause, on recourt alors au remède suivant :

Ecorce de racine de mûrier dépouillé de son épiderme	4 gr.
Racine d'anemarrhène asphodèle	2 gr.
Réglisse Ecorce de lyciet de Chine Ecorce de mandarine préparée	*àà* 2 gr.
Pachyma cocos Ecorce de mandarine verte Racine de mélanthe Ginseng	*àà* 1 gr. 40
Schizandra	20 gr.

La gorge est-elle atteinte ? Les graines de bardane, la réglisse, et la racine de platycodon sont indiquées.

Y a-t-il oppression ? On prescrit une potion ayant pour base du riz gluant, de la racine d'aristoloche, des écailles de pangolin. Le pronostic sera très grave si le malade accuse en même temps de la courbature et des douleurs lombaires. Si le malade tremble et a des convulsions, on donne une potion avec du cinabre, de la racine de costus et de plantago loureiri. Enfin, si les agitations sont accompagnées de délire et de frayeur, il faut, pour calmer le malade, prescrire un remède appelé « an chênn » dont voici la composition :

---

(1) Pratique semblable existe en France dans les campagnes; elle consiste à ouvrir complètement un pigeon vivant et à placer chaque moitié sur le front des enfants atteints de méningite ou sur le ventre d'une personne atteinte de fièvre typhoïde.

Racine de chélidoine lavée à l'alcool.....	6 gr.
Cinabre purifié.....	11 gr.
Racine de rehmannia lavée à l'alcool	*ââ* 2 gr. 80
Réglisse grillée.....	
Racine d'ache dépourvue de ses radicelles.	

Réduire en poudre fine ; s'emploie en pilules après les repas.

Hygiène et prophylaxie.— En dehors des traitements précédents il est nécessaire de faire suivre au malade un régime alimentaire spécial : il ne doit manger ni viandes rôties, ni volailles, ni fruits, surtout des fruits verts ; il lui est expressément interdit de prendre du thé ou d'autres boissons échauffantes ; s'il a soif, ainsi qu'il arrive fréquemment, on lui fera boire une tisane médicamenteuse, faite avec du ginseng et des racines d'atractylis ovata. Les Chinois n'ignorent nullement la nature contagieuse de l'affection ; elle se propage, disent-ils, par le vent qui transporte du liquide et des croûtes de pustules. Aussi recommandent-ils de nombreuses précautions hygiéniques et prophylactiques, en cas d'épidémie. Toutes les personnes qui veulent éviter la contagion de la variole ne doivent jamais sortir, en ce temps, de chez elles et, à plus forte raison, s'exposer au « mauvais vent » sans avoir pris auparavant quelque nourriture substantielle. De plus, il est recommandé de prendre divers médicaments préventifs constitués par des racines de coreopsis, d'ache, de sophora tomentosa, de chélidoine, de platycodon, de pivoine blanche, d'atractylis ovata ; de la tige écorcée de clématite ; des feuilles de menthe ; des fleurs d'origan ; des graines de gardenia grandiflora ; du silicate hydraté de magnésie et du plâtre. Il existe aussi diverses poudres médicamenteuses à priser.

Lorsqu'une personne est atteinte de variole, on l'isole immédiatement et on fait, sur son corps, sur ses vêtements et autour de son lit, des pulvérisations soit avec de l'alcool de riz dans lequel on a fait chauffer au préalable des graines de persil sèches, soit avec une préparation spéciale dite « Eau Céleste » qui est constituée par de l'eau bouillie contenant du silicate hydraté de magnésie (six parties) et de la réglisse (une partie) réduits en poudre fine. L'« Eau Céleste » est employée de préférence au moment où les pustules sont complètement desséchées. Il est également prescrit de faire des fumigations près de la porte de la chambre où repose le varioleux. On emploie pour cela une poudre contenant des racines d'atractylis lancea et de nard indien, des fleurs d'origan, des feuilles d'armoise, des graines de persil, de l'encens et de la myrrhe.

Pour prévenir la contagion, il est conseillé de brûler tous les linges et vêtements qui ont été souillés par le malade et de détruire ou ensevelir tous les objets contaminés. Enfin, suprême précaution, il est rigoureusement recommandé de faire des fumigations générales dans toute la maison, en vue de chasser les mauvais principes et le Diable de la variole. Ces fumigations, qui se font avec beaucoup de bruit et où l'intervention des sorciers est de rigueur, prennent parfois l'aspect de cérémonies magiques.

§ 5. — Vaccination et Variolisation

Avant l'occupation française la variole tenait, sans contredit, le premier rang parmi les maladies qui rava-

geaient l'Indo-Chine ; elle était considérée comme un fléau céleste contre lequel les meilleurs médicaments restaient inutiles. Il s'ensuivit que la variole, n'étant combattue par aucun traitement énergique, tant curatif que préventif, se trouvait dans d'excellentes conditions pour se développer en masse et causer une mortalité considérable. Aussi avec quel enthousiasme ont été accueillis les procédés français dès leur apparition en Indo-Chine et la pratique des vaccinations n'a pas laissé d'être très féconde en résultats immédiats. En Cochinchine où elle existe depuis une trentaine d'années, elle a produit un abaissement de mortalité de 1/10 environ et la variole a presque disparu. Au Tonkin et en Annam où les tournées de vaccination sont effectuées depuis moins longtemps, les foyers de variole présentent parfois des réveils, mais les épidémies sont devenues moins sérieuses et n'ont jamais le caractère de gravité d'antan ; même au Laos et au Cambodge elle recule devant les médecins vaccinateurs et l'on ne voit plus des provinces entières décimées par la petite vérole comme en 1904 et 1905.

Ces résultats ont décidé les gouvernements locaux du Tonkin et de la Cochinchine à réglementer la pratique de la vaccine et à la rendre autant que possible obligatoire. Actuellement, la vaccination jennérienne est pratiquée en Indo-Chine sur une vaste échelle et a eu pour conséquence un accroissement notable de la population.

Il est cependant un petit coin de l'Annam où la vaccination ne fait pas de grands progrès, c'est la partie la plus reculée de la province de Thua-Thiên. Cette région, montagneuse et inexplorée, est occupée par des Moïs, peuplades sauvages et primitives qui restent encore réfractaires à toute idée de civilisation. Trans-

portés hors de chez eux, ils sont pris de nostalgie et, quoi qu'on fasse, ils fuient devant les médecins vaccinateurs comme devant des êtres malfaisants. Aussi est-il facile de constater que toutes les épidémies de variole de quelque importance sont signalées à peu près uniquement chez eux. Quoi qu'il en soit, il y a lieu d'espérer que, grâce à la patience et au dévouement des médecins français et à la collaboration des vaccinateurs indigènes, on aura à enregistrer bientôt, même dans cette région, les succès de la campagne antivariolique.

Le vaccination est plus anciennement connue et pratiquée en Chine qu'en Indo-Chine. Le vaccin y fut importé quelques années après la vulgarisation en Europe par Jenner, avant la fin même du XVIIIe siècle ; elle fut à un tel point appréciée des fils du Ciel qu'ils n'hésitèrent pas à revendiquer l'honneur, non pas de l'avoir découverte, mais d'avoir été les précurseurs des Occidentaux dans cette voie.

Ce qui est certain c'est que, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, des Chinois avaient reconnu la nature contagieuse et épidémique de la variole. Ils avaient été frappés également de l'immunité dont jouissaient ceux qui avaient été atteints de cette affection, qu'elle eût été bénigne ou grave. Ils avaient pensé aussitôt à devancer la maladie, à la guider dans son action immunisatrice : ne réussiraient-ils pas à épargner aux personnes qui en avaient été jusque-là indemnes, les dangers de certaines formes graves de variole, — telles que l'on en rencontre au cours de certaines épidémies, — en leur communiquant une variole nettement bénigne? Ne parviendraient-ils donc pas à immuniser, sans leur faire courir aucun risque, ceux à qui ils communiqueraient une variole provenant d'un cas dont ils auraient

éprouvé la bénignité ? Si leurs idées se trouvaient justifiées, si la variolisation était réellement pratique, toute la population pourrait se trouver mise à l'abri de ces dangereuses et violentes épidémies qui avaient ravagé si souvent la Chine depuis la dynastie de Tchéou (1122-255 avant J.-C.).

A quelle époque la variolisation prit-elle naissance dans l'Empire du Milieu ? Les documents que nous avons consultés ne donnent pas de renseignements précis sur ce point. Ce qu'il importe d'ailleurs de signaler, c'est qu'à la fin de la dynastie de Tchin Song (960-1278 après J.-C.) la variolisation était déjà répandue par toute la Chine et devint une branche importante de la médecine interne. Des traités spéciaux consacrèrent de longues pages à l'exposition des règles à suivre pour le choix du virus, pour sa récolte, sa préparation, sa conservation, pour les différents procédés de variolisation.

Ceux-ci sont au nombre de quatre :

1° Variolisation au moyen de pus de la pustule ;

2° Variolisation au moyen des habits de varioleux ;

3° Variolisation au moyen des squames ;

4° Variolisation au moyen de tiques de buffles.

Les deux derniers procédés de variolisation nous intéressent tout particulièrement, — l'un à cause des services qu'il a rendus avant l'avènement du vaccin, et qu'il rend encore dans les contrées de la Chine où la vaccination n'a pas pénétré jusqu'à présent, — l'autre parce que c'est celui dont parlent les Chinois quand ils s'attribuent le rôle de précurseurs, dans la découverte de la vaccination jennerienne. Celle-ci se serait inspirée, d'après eux, de la variolisation au moyen des tiques, procédé leur appartenant et consistant à faire ingérer

des tiques blanches de bœufs ou de buffles blancs.

Voici comment ils expliquent la légitimité de leur revendication : «Les tiques employées se gorgent du sang de ces bœufs ou de ces buffles. En ingérant ces tiques, on ingère en même temps du sang de bœuf. Or, n'est-ce point sur le bœuf que l'on prépare le vaccin européen ? Le sang de bœuf joue donc un rôle important dans l'obtention du vaccin. Les Chinois, en faisant ingérer des tiques gorgées de sang de bœuf pour immuniser les hommes contre la variole, ont donc été les précurseurs de Jenner, puisque la pratique de leur procédé était antérieure à celle de la vulgarisation de Jenner. »

Parlons maintenant de la variolisation au moyen des squames. Ce procédé, qui tend de jour en jour à céder le pas à la vaccination jennérienne, n'a pas cependant complètement disparu de la Chine ; il paraît même, d'après le docteur Rouffiandis, qu'il se pratique encore, dans de certaines parties avancées de l'Indo-Chine, notamment le Laos.

Les Chinois recueillent des croûtes de pustules varioleuses sur un enfant bien constitué et qui n'a pas présenté de symptômes graves pendant sa maladie, les font sécher à l'ombre et les conservent dans des vases en porcelaine neufs, hermétiquement fermés au moyen de bandelettes de papier. Ces vases sont placés dans un endroit frais et propre, à l'abri des mauvaises odeurs, et portant chacun la date à laquelle la récolte a été faite. Cette dernière précaution est d'une importance capitale. Les auteurs chinois nous affirment en effet que, selon la saison à laquelle les squames ont été prélevées, elles conservent plus ou moins leur virulence (celles récoltées au solstice d'hiver, c'est-à-dire

au 11e mois de l'année chinoise, sont bien meilleures que celles recueillies en été), et que, d'autre part, les squames rouges sont d'une virulence beaucoup plus considérable que les squames jaunes, et qu'enfin celles-ci sont supérieures aux blanches, qui n'ont aucune vertu. Les squames noires sont rejetées comme trop virulentes. Dans tous les cas, les squames ne doivent pas être conservées plus de six mois ; elles perdraient toute leur virulence et ne pourraient donner de bons résultats.

La variolisation se pratique au printemps et à la fin de l'hiver ; l'opérateur choisit un jour faste, où la température est fraîche sans l'être cependant à l'excès et où il ne fait pas de vent. L'inoculation se fait surtout au niveau des fosses nasales. Elle se fait à sec en insufflant à l'aide d'un tube de la poussière de croûtes varioleuses dans les narines du patient, ou bien elle se fait par procédé humide, après délayage des croûtes dans un peu d'eau : un tampon de coton imprégné du liquide et enroulé en forme de crayon est introduit dans la narine gauche pour les garçons et dans la narine droite pour les filles. On laisse le tampon en place pendant une moyenne de douze heures, durée de temps que l'on peut prolonger ou abréger suivant que la saison est froide ou chaude.

Si l'opération réussit, la fièvre paraît vers le septième jour au dixième jour ; l'éruption débute ; au treizième jour l'éruption est complète ; au seizième jour le pus se forme ; au dix-neuvième jour l'éruption commence à guérir.

Après l'inoculation, le varolisé doit garder la chambre surtout si, du chaud, le temps passe brusquement au froid, ou réciproquement. Il doit être veillé par une per-

sonne qui a été elle-même immunisée contre la variole ; cette personne ne doit ni rire, ni se gratter, ni boire pendant sa garde. Elle ne laissera pénétrer dans la chambre du malade quiconque sera en sueur, ni des femmes enceintes, ni des femmes ayant leurs règles ; elle s'assurera qu'aucune odeur de graisse ne puisse se répandre jusque dans la chambre. Celle-ci doit être rigoureusement propre, bien aérée, ni trop chaude, ni trop froide ; et on fait des fumigations autour du malade.

Malgré toutes ces précautions, il arrive assez fréquemment que des complications surviennent et causent parfois de graves désastres ; toujours l'éruption laisse des traces indélébiles. Ces inconvénients n'échappent pas aux indigènes qui, d'autre part, se rendant compte de la supériorité de la pratique jennérienne et de l'absence de tout risque, l'ont adoptée avec enthousiasme. Les anciens variolisateurs sont obligés d'abandonner leurs procédés surannés pour recourir au vaccin européen. Ils ont apporté cependant dans cette pratique quelques perfectionnements de leur cru : est-ce pour flatter les croyances de leurs compatriotes ? est-ce foi en leurs anciennes doctrines ? « Tout homme ou enfant du sexe masculin qui n'était pas vacciné à gauche ne l'était pas bien. Toute femme ou fillette qui ne l'eût pas été à droite ne l'eût point été sérieusement ». Les inoculations se font sur le bras en deux endroits : le choix que l'on fait de ces endroits dépend du tempérament de la personne.

L'un de ces points est situé sur le bord antérieur et vers la partie moyenne du deltoïde.

L'autre est situé sur le bord externe du tendon du biceps.

Ainsi vaccinent les vaccinateurs chinois. Sauf ceux qui ont fréquenté les écoles étrangères, ils ignorent encore

aujourd'hui les premières notions d'antisepsie; ils s'en vont à travers les campagnes, vaccinant avec des lancettes ou des aiguilles qu'ils ne flambent ni ne désinfectent, et le vaccin dont ils se servent n'est pas toujours de première fraîcheur. Quoi qu'il en soit, quand le vaccinateur passe dans une région, peu de Chinois, riches ou pauvres, ne sollicitent son concours. Le souvenir des terribles épidémies de variole qui ont si souvent décimé la population s'est perpétué de génération en génération, et, coûte que coûte, au risque de faire contracter une légère maladie aux enfants, on va les faire vacciner ; on veut à tout prix leur éviter les dangers de la variole, et le pauvre se privera pendant plusieurs semaines pour porter au vaccinateur les 400 sapèques (1 fr. 50 environ) que coûte la vaccination.

Aussi, lorsque les médecins français font des vaccinations gratuites, les indigènes accourent-ils de toutes parts, les enfants sur les bras, pour les tendre à la lancette bienfaisante de ces généreux praticiens.

§ 6. — Syphilis

La syphilis est l'affection la plus anciennement connue des peuples de l'Extrême-Orient. Elle évolue chez eux avec une allure toute particulière et très différente de celle qu'on lui voit en Europe ; souvent elle brûle les étapes et prend la forme maligne précoce. Le chancre primitif n'est presque jamais observé, les indigènes négligeant de le soigner. Les syphilides secondaires, telles que la roséole, sont en général apparentes, et les plaques muqueuses bucco-pharyngiennes sont extrêmement rares. Somme

toute, la syphilis tertiaire est pour ainsi dire la seule forme existante en Extrême-Orient; elle se caractérise essentiellement par la localisation de ses atteintes sur le tégument externe et sur l'appareil locomoteur, elle se manifeste par de vastes ulcères et des gommes à tendance phagédénique, qui désorganisent profondément la peau, le squelette et entraînent des mutilations incurables. Néanmoins, elle est exceptionnellement mortelle, parce que n'atteignant pas gravement les muqueuses ni les viscères.

Les gommes cérébrales et médullaires se rencontrent parfois chez les Annamites; mais les affections dites parasyphilitiques ne leur sont pas bien connues. On peut également affirmer que ni le tabes, ni le rachitisme ne sont fréquents dans la péninsule indo-chinoise, quoique l'hérédo-syphilis y soit courante.

En résumé, la syphilis chez les Chinois et chez les Annamites, envisagée dans son ensemble, est relativement bénigne et ses complications sont légères et peu nombreuses. Aussi, malgré sa grande fréquence, elle n'est pas redoutée des indigènes.

Quoi qu'il en soit, les peuples orientaux, en ayant souffert de tous temps, l'étudièrent et la traitèrent bien avant les autres. Dès 2637 avant J.-C., l'empereur Houang-Ty décrivait déjà avec force détails et traitait, en Chine, la vérole et le chancre initial, alors qu'en Europe on ne se doutait pas de leur existence ou du moins de leur entité morbide. Le mercure, employé dans le Céleste Empire depuis une époque fabuleusement reculée, n'est essayé timidement en Europe que vers 1518 par Jean de Vigo, qui le prescrit à l'intérieur contre la peste. Au xve siècle, des Arabes s'en servaient comme parasiticide et dans les accidents locaux syphilitiques. En 1537, Pierre

de Bayle a donné droit de cité au mercure, avec la formule des fameuses pilules envoyées à François 1er par Barberousse. On voit de quelle longue série de siècles la thérapeutique mercurielle a précédé en Chine sa première introduction en Europe.

Ainsi les Chinois et les Annamites connaissent la syphilis et, sauf certains accidents tertiaires qu'ils ne rapportent pas à leur vraie cause, ils la connaissent généralement bien. Voici l'opinion d'un médecin chinois sur cette affection :

Il arrive parfois que, plusieurs mois après la guérison d'un accident vénérien, l'individu ressent subitement de la céphalalgie avec fièvre, douleurs dans le dos, vertiges ; peu après apparaissent sur le front des taches cuivrées. Le visage devient enflé et principalement le nez ; la parole est difficile, il y a de la dysphagie ; ces taches se transforment en boutons violacés gros comme des pois qui sécrètent un liquide épais et fétide. Le corps se couvre bientôt de taches et de boutons. Des mucosités coulent du nez, l'haleine est insupportable, le nez finit par se boucher, il exhale une odeur fétide ; le malade se plaint constamment d'une céphalée intense. Parfois il ressent des douleurs très vives dans tout le corps ; ces douleurs peuvent ne se faire sentir que la nuit.

Les médecins indigènes distinguent plusieurs formes de syphilis, les unes banales, appelées « Tim la lu dinh » les autres graves appelées « Tim la thiên pháo » (en annamite), qui éclate comme un pétard ; ces dernières sont une forme maligne, fébrile, à évolution rapide, avec les allures d'une infection généralisée d'emblée.

Ils n'ignorent pas non plus les formes larvées viscérales, et les rapports étroits de la syphilis avec les

affections nerveuses. La médication mercurielle est rigoureusement appliquée dans certains accidents cérébraux. Enfin, la syphilis héréditaire ne leur échappe pas ; ils savent avec beaucoup de précision comment s'y rattachent les accidents profonds des enfants de parents infectés.

Néanmoins ils confondent avec la vérole toutes les affections chancreuses, chancre mou, herpès génital ; tandis que les accidents tertiaires sont parfois attribués à la lèpre ou autres affections cutanées.

La thérapeutique de la syphilis est considérable ; elle étonne par sa justesse et sa richesse extrêmes. Des préparations murcurielles aussi nombreuses que complexes sont à la disposition des praticiens chinois et annamites.

La forme pilulaire est la plus en usage et l'on y incorpore soit le mercure métallique, soit le cinabre, soit encore l'oxyde rouge. A ces produits actifs, on associe des masquants divers, le plus souvent des résines aromatiques, le musc, l'ambre jaune et le camphre.

Voici la plus usitée de ces formules :

Mercure métallique.
Musc.
Camphre.
Alun.
Cannelle.
Résine de Sapin.

D'après Mar'habour qui l'a rapportée, cette formule ressemble d'une façon frappante à celle des fameuses pilules de Barberousse qui furent les premières introduites en France. Dans ces deux formules on retrouve

la même association du mercure avec des produits aromatiques et des baumes.

Les poudres à base de calomel (1) sont également très employées, soit à l'intérieur, soit en applications externes.

En voici une formule préconisée en Annam :

Mercure.....	2 taels
Soufre.....	2 —
Sel de cuisine.....	2 —
Etain (ou plomb) de boîtes de Thé	2 —

Le mercure et l'étain sont triturés dans un mortier et le mélange ainsi obtenu est mis dans une marmite en terre. Le soufre, réduit en poudre, est placé sur le mélange précédent. Enfin le sel de cuisine finement pulvérisé occupe la couche supérieure. On recouvre alors la marmite avec une autre marmite de même dimension qu'on lute au moyen d'une sorte de mortier constitué par de la terre glaise pétrie avec du papier chinois. L'appareil est placé sur un feu de bambou ou de tiges de mûrier, et chauffé modérément et graduellement pendant la durée de la combustion successive de trois baguettes appelées *bach dâù huong* (2). Quand celle-ci est terminée, on tire avec précaution les récipients à l'écart du feu et

---

(1) Voir la préparation du *K'ing fenn* dans Regnault, *Médecine et pharmacie chez les Chinois*, p. 76.

Ce produit a été identifié par la plupart de sinologues avec le calomel ; il a d'ailleurs figuré sous ce nom à la section chinoise de l'Exposition de Paris, en 1900.

(2) La combustion de chaque baguette dure 50 minutes environ. Ces baguettes, semblables à celles employées pour le culte, sont faites avec du bambou ; on les entoure de poudre de santal fixée avec de la colle d'amidon.

on attend qu'il soit complètement refroidi. Alors on ouvre l'appareil et on recueille le dépôt qui s'est formé à l'intérieur de la marmite ayant servi de couvercle. Le produit obtenu sert à la préparation de la poudre suivante :

Dépôt formé.....	1 dông
Xa-huong (testicule de l'animal appelé « Chôn-Huong »).	1 phân

Mélanger ces deux substances pour former une poudre. Diviser celle-ci en douze doses égales; on en prend une par jour dans de la pulpe de banane de façon à ce que le médicament ne touche pas les dents ni la muqueuse buccale.

Le même dépôt, réduit en poudre, est utilisé en applications externes contre les ulcérations spécifiques.

A côté des pilules et des poudres nous trouvons les fumigations qui sont prescrites dans les formes graves de la syphilis. On emploie pour cela du mercure métallique, de l'oxyde rouge de mercure, du cinabre, du camphre et du nitrate de potasse. On y ajoute la racine aromatique Suong-Tuât. Le tout doit être réduit en poudre et roulé dans un papier en forme de cigarette : il faut brûler quatre centimètres de ce papier par jour. Les Annamites possèdent d'autres formules de fumigations. En voici une qui est très usitée au Tonkin :

Châu-sa.....	
Thân-sa.....	
Hông-hoáng.....	
Son	*ââ* 1 dông.
Thuy-ngân (mercure métallique)...	
Di-tra.....	
Thanh-han.....	

Pulvériser dans un mortier et diviser en sept doses si le sujet à traiter est du sexe masculin, et en neuf s'il est du sexe féminin. Ces doses sont enveloppées séparément dans du papier et on en brûle

une par jour, en mettant simplement le feu au papier, dont on respire la fumée. La bouche du malade doit être pleine d'eau pendant toute la durée de l'opération, pour éviter l'influence fâcheuse des vapeurs mercurielles sur les gencives et les dents.

Ces remèdes peuvent donner lieu à divers accidents.

Il est recommandé de prendre, à titre préventif et surtout quand les dents sont déjà attaquées par le sel de mercure, la décoction suivante :

Smilax China (squine)	15 gr.
Coix lacrymalis	11 gr.
Dictame blanc	11 gr.
Clematis vitalba	7 gr.
Cydonia	7 gr.
Scories de fer	4 gr. 50

Quant à la salivation mercurielle, elle est combattue par des sels d'*or*, qui s'emploient en applications superficielles. L'or se combinerait très facilement avec le mercure, et par là même en retirerait l'excès qui ne serait pas assimilé.

Enfin, quand on use des pilules, il est prudent de faire en même temps des frictions mercurielles, afin d'éviter des complications possibles du côté du tégument. On emploie pour cela un onguent composé de graisse de buffle, résine de teck, cire jaune, craie, musc et mercure métallique.

En même temps qu'il prescrit des médicaments internes, le médecin pratique un traitement externe contre les accidents cutanés. Dès l'apparition des chancres on les lave soigneusement avec une décoction ainsi composé :

Xuyên-Thôi (terme médical) Con ve-ve (terme vulgaire)	cigale... 1 tael 1/2

Eau ordinaire pure : un grand bol, faire bouillir pendant dix minutes environ ; laisser refroidir et laver le chancre, une fois par jour, avec cette solution. Après le lavage on le recouvre de pommade ou de poudre à base de calomel, de sulfure d'arsenic, de sulfate de fer, d'alun, de rhubarbe, de chélidoine, de ptérocarpe jaune.

Les bubons sont traités par des onctions d'huiles médicamenteuses, par l'absorption de remèdes considérés comme dépuratifs et par des préparations de cantharides. Voici un moyen assez curieux de préparer ce dernier médicament : on perce un œuf à l'une de ses extrémités, on retire le blanc, on introduit à la place sept cantharides, on fait cuire l'œuf, on rejette les cantharides et on mange le jaune.

Les végétations, le frambœsia, les condylomes sont fort bien décrits : on les traite par l'application de poudres ou de pommades à base de calomel (« K'ing fem »).

La médication mercurielle n'est pas exclusive, et nous connaissons diverses drogues antisyphilitiques qui sont garanties sans mercure. Ainsi on emploie contre les premiers accidents cutanés une tisane préparée avec de la poudre de perles ou de la poudre de nacre et de la squine. Lorsque les ulcères apparaissent, on prescrit une tisane ayant pour base des fleurs de Lonicera japonica, et on ordonne comme lotions sur les lésions ulcéreuses une décoction de ces mêmes fleurs.

On emploie aussi à l'extérieur un médicament dont le principe serait de la poudre d'écailles de pangolin. Enfin la thérapeutique annamite possède une formule purement végétale, et qui est très vantée des indigènes :

Qui-Vi	5 dông
Sanh-dia	4 —
Tiêu-hôi	2 —
Xuyên-Khung	5 —
Song-bach, laisser entier	n° 7
Hac-dâu (haricots noirs)	n° 20
Thô-phuc-linh	1 tael
Ngân-tinh	1 morceau
Cam-thao (réglisse)	2 dông
Kim-ngân-hoa	5 —

Ces ingrédients doivent être cuits ensemble dans deux bols d'eau jusqu'à réduction de moitié. A prendre chaud.

Le régime diététique doit être très rigoureusement observé ; le syphilitique ne peut manger ni viande de bœuf, ni viande de buffle, ni surtout de la volaille ; l'eau-de-vie lui est absolument interdite ainsi que les autres boissons échauffantes, sous peine de voir augmenter l'éruption.

Le traitement interne doit être continué pendant un mois après la disparition complète des accidents locaux et les rapports sexuels suspendus pendant soixante jours.

Cette brève énumération des traitements sino-annamites de la syphilis fait bien voir que les indigènes, malgré leur peu d'appréhension pour une maladie infiniment redoutée des Européens, ne sont pas indifférents à ses méfaits, ni à sa propagation ; elle pose au surplus un problème intéressant, celui de savoir si cette antique médication mercurielle de la Chine, qui ressemble si exactement à celle que les Arabes ont introduite en Europe, ne serait pas l'origine même de cette dernière.

CHAPITRE IV

L'Art chirurgical chez les Chinois et chez les Annamites

§ 1. — Acupuncture et Moxa

Nous intercalons sur la limite de la médecine et de la chirurgie deux pratiques extrêmement anciennes et qui tiennent le rang le plus élevé dans la thérapeutique chinoise et annamite; c'est l'acupuncture et le moxa.

L'ACUPUNCTURE est une opération qui consiste à faire pénétrer dans les tissus, en des points déterminés, des aiguilles de différentes longueurs, de façon à atteindre les KINH ou canaux de communication des deux principes de la vie, en vue « d'augmenter l'activité et le ressort de l'air nécessaire à la fluidité des liquides de l'économie et d'aider les humeurs et le sang à vaincre les engorgements qui gênent la circulation et engendrent la douleur » (Toye).

Toute partie du corps qui est atteinte d'une douleur

quelconque, soit superficielle, soit profonde, devient donc, par le fait, le lieu sur lequel on doit pratiquer l'opération. Cet usage est tellement répandu en Chine, que certaines personnes aisées croient nécessaire de s'y soumettre par simple mesure prophylactique.

Cette opération est bien réglée : selon la nature, le siège et la gravité des maladies, le médecin est amené à percer un ou plusieurs trous, en des points rigoureusement déterminés et qui doivent correspondre avec des organes internes nettement définis. Les points d'acupuncture sont au nombre de 388; le médecin doit en connaître exactement la place.

Voici deux endroits importants à dégager par l'acupuncture dans le traitement du tétanos : 1° le THUONG-TINH, point situé sur la ligne médiane du crâne à une distance égale à la longueur de la deuxième phalange du médius du malade au-dessus de la partie supérieure du front ;

2° Le PHONG-PHU, point situé à la nuque, sur la ligne médiane, à la même distance de la deuxième phalange du médius au-dessus du point où cessent les cheveux.

L'acupuncture est une spécialité qui demande une étude toujours longue et ardue, car elle exige une grande habitude et une dextérité manuelle portée au plus haut degré.

Pour cette pratique, on se sert de neuf espèces d'aiguilles qui doivent être en or, en argent ou en acier et dont la longueur varie entre 1 cm. 1/2 à 28 centimètres. La première, mesurant 0 m. 05, a la pointe triangulaire et « sert à ouvrir la peau dans certaines maladies où la chaleur domine » ; la deuxième, longue de 0 m. 05 et à pointe ovoïde, « sert à séparer les chairs » ; la troisième, longue de 0 m. 11, à pointe fine, « sert à piquer les

vaisseaux dans lesquels l'air est raréfié par suite d'épuisement, d'oppression, etc. » ; la quatrième, longue de 0 m. 05, la cinquième de 0 m. 12, et la sixième de 0 m. 22 ont à peu près la même forme que la troisième, mais leur emploi varie avec leur longueur : l'une « sert pour guérir les douleurs produites par une inflammation » ; l'autre « dans les maladies causées par un refroidissement d'une partie du corps » ; la dernière, pour les mêmes causes, mais « lorsque le mal a pénétré profondément » ; la septième, mesurant 0 m. 13, possède deux tranchants et « sert pour ouvrir les abcès ». La huitième, longue de 0 m. 05, est analogue à la lame d'une baïonnette ; elle offre trois tranchants et « sert pour saigner dans les maladies graves ». Enfin la neuvième, longue de 0 m. 12, presque semblable à la précédente, « sert dans les maladies provenant d'empoisonnements miasmatiques par l'infiltration d'un virus dans l'organisme ».

Pour opérer, le médecin tend la peau avec sa main gauche au lieu d'élection, tandis qu'avec sa droite il saisit l'aiguille entre le pouce et le médius, et, ordonnant au malade de tousser, lui enfonce délicatement l'aiguille dans la chair, en pressant avec son index sur l'extrémité mousse de l'instrument et en imprimant à celui-ci un léger mouvement de rotation. « Lorsque le pouls est rapide, il faut incliner l'aiguille à gauche et la faire pénétrer par un mouvement de rotation de gauche à droite ; si le pouls est lent et faible, il faut incliner l'aiguille à droite et la faire pénétrer par un mouvement de rotation de droite à gauche. » L'aiguille est laissée en place pendant un temps qui varie entre quelques minutes et plusieurs heures, suivant l'effet cherché ; elle doit de plus ne pénétrer qu'à une profondeur déterminée dans chaque cas particulier, de manière que la pointe de l'instrument

parvienne tout juste au siège du mal. Une fois l'aiguille retirée, on place sur le point opéré une sapèque ou un sou percé dont on fait coïncider le trou avec l'orifice de l'acupuncture ; puis on place sur ce dernier une feuille d'armoise roulée en cône et allumée.

Ce procédé de cautérisation après chaque opération d'acupuncture rappelle sensiblement le MOXA chinois. Celui-ci est préparé avec les feuilles de plusieurs armoises (*Artemisia moxa* ou *chinensis*) ; on en fait de petites masses coniques que l'on applique par la base sur la peau préalablement humectée de salive ; on allume le sommet et l'on active la combustion par une ventilation très modérée. C'est un mode particulier de révulsion, extrêmement douloureux il est vrai, mais qui est très fréquemment employé en Chine, et quelquefois en Indo-Chine. Les Chinois l'opposent à toutes les affections tant aiguës que chroniques, pourvu qu'elles ne présentent pas d'inflammation violente ni de fièvre trop prononcée. Ils reconnaissent cependant qu'il est parfois dangereux d'appliquer cet agent caustique sur des endroits délicats où se trouvent des organes importants et superficiels.

Voici, comme exemple, les principaux points d'application du moxa dans le traitement du tétanos ;

1° *Nhon-Trung*, situé sur le sillon naso-labial.

2° *Thua-Mong*, situé au-dessous de la lèvre inférieure.

3° *Giap-xa*, au niveau de l'articulation temporo-maxillaire.

4° *Thien-xu*, au-dessus de l'ombilic : le premier point est distant du nombril d'une longueur égale à la seconde phalange du médius du malade ; les deuxième et troisième points sont distants du premier dans le sens

horizontal d'une longueur égale à une fois et demie la première mesure.

5° *Thuy-phân*, au-dessous de l'ombilic.

6° *Hô-Khâu*, aú niveau de l'articulation métacarpo-phalangienne (partie interne) de chaque médius.

7° *Tuc-lam-ly*, au-dessous de la partie externe des articulations fémoro-tibiales à une distance de trois fois la longueur de la 2e phalange du malade.

Les Chinois renouvellent souvent l'application du moxa qui, pour eux, ne doit pas agir seulement comme exutoire, mais surtout comme révulsif. Le moxa est aussi employé comme simple mesure de prophylaxie par grand nombre de personnes qui se le font appliquer régulièrement tous les six mois.

Pour que ces opérations (acupuncture et moxa) réussissent, il faut bien entendu que le médecin sache exactement à quel endroit il convient de les pratiquer suivant le mois, le jour, la date de la lune, et si aucune conjonction d'astre ne vient paralyser son action ou aggraver le pronostic.

§ 2. — Accouchements

Les Extrême-Orientaux ont une idée assez exacte sur les premières phases de la conception ; leurs théories sur l'évolution embryonnaire, dont ils font une description très pittoresque, sont loin d'être banales. La liqueur séminale qui est élaborée selon eux par la transformation du sang en sperme « pénètre dans un récipient nommé Tsée Kong (matrice), qui a la forme d'un bouton de fleur

de nénuphar ; le réceptacle contient un certain nombre de vésicules qui sont autant de germes et qui se développent par l'action de la liqueur séminale. Le premier mois, ce germe est semblable à une goutte de rosée ; le deuxième, il ressemble à un bouton de pêcher ; le troisième, il prend une forme humaine. »

A partir de ce moment, les rapprochements sexuels doivent être suspendus si l'on veut éviter à l'enfant qui va naître des tares physiques et intellectuelles et qu'il devienne plus tard un mauvais sujet. Les Annamites savent parfaitement que des causes diverses peuvent provoquer un avortement ; aussi recommandent-ils à la femme enceinte d'éviter toute émotion vive et toute scène par trop impressionnante, telle que décapitation, suicide, pendaison, etc.... Elle ne doit pas non plus se livrer à des travaux pénibles ni séjourner dans un endroit où l'on défriche (le paludisme est une cause fréquente d'avortement). Enfin, l'usage de l'eau-de-vie, du safran, des fruits verts de toutes sortes ainsi que de certains aliments considérés comme nuisibles à son état, lui est rigoureusement interdit.

Il existe aussi, au sujet de la grossesse, de nombreuses superstitions que l'imagination des Asiatiques se plaît d'ailleurs à créer partout et toujours. Veut-on savoir pendant la grossesse à quel sexe appartient le fœtus ? Les moyens sont multiples et surtout peu coûteux ; le plus simple consiste à interpeller la femme au moment où, franchissant le seuil de la porte, elle s'apprête à sortir de la maison : se tourne-t-elle à gauche, elle accouchera d'un garçon ; dans le cas contraire ce sera une fille. La femme enceinte ne doit pas manger du lapin, car son enfant serait affecté d'un bec de lièvre ; ni du moineau, qui prédisposerait l'enfant à l'exagération du désir charnel.

Qu'elle s'abstienne surtout de l'usage des viandes de canard et de pigeon, afin d'éviter la mésaventure de mettre au monde un enfant sourd et muet. A-t-elle le malheur de passer par-dessus le corps d'un chien, son enfant aura les yeux fermés, comme les petits chiens. Qu'on n'oublie pas de recommander à la future mère de manger des œufs d'oie non fécondés, car ils ont la propriété de soustraire l'enfant aux influences des mauvais esprits (1). Enfin, une femme enceinte ne doit rien recevoir d'une femme qui a eu une ou plusieurs fausses couches, pour ne pas s'exposer à être victime du même malheur, et si elle-même a eu déjà un avortement, il ne sera jamais superflu de faire des offrandes aux enfants morts-nés qui sont les mauvais génies des femmes en couches.

Les signes dont les Extrême-Orientaux ont coutume de se servir, soit pour diagnostiquer la grossesse, soit pour en déterminer l'âge, présentent quelque analogie avec ceux des Occidentaux.

Ainsi la suppression des règles pendant deux mois consécutifs, surtout quand elle est accompagnée de nausées, de sensations de lassitude et de lourdeur,

---

(1) Pareilles superstitions existent en France ; en voici quelques exemples : 1° Veut-on savoir le sexe du fœtus ? Que la femme enceinte jette derrière elle une pièce d'argent : si c'est pile qui tourne, c'est une fille ; si c'est face, un garçon ; 2° si vous voulez que votre fils ne soit pas voleur, ne lui faites jamais les ongles avant qu'il n'ait un an et un jour ; 3° dès la naissance de l'enfant, le père, pour le soustraire aux influences des *mauvais esprits*, monte la garde tout armé, dans un coin de la chambre, jusqu'à ce que l'eau du baptême ait régénéré l'âme du nouveau-né, etc. (Voir P. Cuzacq, *Superstitions de la naissance dans le Sud-Ouest de la France.*)

constitue selon eux une présomption des plus importantes.

Toute modification survenue dans l'aspect des mamelles ou dans l'état moral de la femme est ordinairement une confirmation de la grossesse. Néanmoins la matrone du pays, peu confiante en ces procédés qu'elle considère comme trop vulgaires, s'ingénie à diagnostiquer l'état de gravidité par la constatation de battements au niveau de la région thyroïdienne et du redressement des cils. Quant au palper, elle n'y recourt qu'au dernier moment de la grossesse, quand il s'agit de porter un pronostic sur l'accouchement : Si l'une de ses mains, délicatement posée sur l'abdomen de la patiente, éprouve une sensation froide, le pronostic est fâcheux et pour la mère et pour l'enfant ; sent-elle au contraire une douce chaleur, l'accouchement sera normal.

Jusqu'au dernier moment de la période de gestation la femme vaque à ses occupations habituelles. L'heure de l'évènement approchant, on envoie chercher la « Bà-Mu » ou sage-femme et on amène la malade dans un local en paillotte, construit provisoirement pour cet usage. Ce petit réduit, où la future mère doit séjourner pendant environ un mois après sa délivrance, est complètement isolé de l'habitation proprement dite ; car l'accouchée est devenue, aux yeux des indigènes, un être impur dont le contact souillerait tous les objets. Sous le lit est disposé un large récipient en terre contenant de la cendre ; on y entretient un feu de charbon de bois, allumé dès le début de l'opération et qui sera maintenu ardent après l'accouchement pendant toute la durée de la puerpéralité. En attendant l'arrivée de la matrone on fait prendre à la paturiente un grand

bol de soupe de riz ainsi qu'une préparation à base de gentiane à laquelle on ajoute dans de l'eau du gingembre pilé, afin de soutenir ses forces.

Quand la présentation est bien sentie et la rotation faite, la sage-femme couche la parturiente à plat sur le dos et lui passe un coussin sous les reins. Elle-même s'accroupit aux pieds de la patiente, prête à recevoir passivement l'enfant, s'il plaît à la bonne nature de le mettre au monde. Deux aides, ordinairement des proches parents de l'accouchée, l'excitent à geindre et lui pressent de haut en bas sur la matrice pour faciliter la descente du fœtus. Lorsque la tête de celui-ci est hors de la vulve, la matrone ne fait que la soutenir, laissant s'opérer seul le dégagement.

Nous avons lu quelque part, à propos de l'obstétrique chez les anciens Hébreux (1), que la facilité de l'accouchement est en raison inverse du degré de civilisation ; la chose se confirme on ne peut mieux chez les Annamites. « Les femmes indigènes sont petites, il est vrai, mais bien faites ; elles ont le bassin large et les organes qu'il contient n'ont jamais souffert de l'horrible corset » (Docteur Vialet). C'est ce qui explique que, malgré l'ignorance vraiment révoltante des matrones et la large liberté d'action laissées à la nature, il n'arrive que rarement des accidents graves, susceptibles de compromettre la vie de la mère et de l'enfant. D'un autre côté la douleur éprouvée dans les différentes périodes du travail est, selon le

---

(1) D. Schapiro. — *Obstétrique des anciens Hébreux d'après la Bible et le Talmud, comparée avec la tocologie gréco-romaine* (Etude communiquée à la Société française d'histoire de la médecine. Séance du 12 mars 1902).

docteur Duvigneau (1), beaucoup moins considérable en général chez la primipare annamite que chez la primipare européenne. Quant à la multipare, il n'est pas rare qu'elle accouche sans douleur.

Malgré tout il arrive parfois que le travail traîne en longueur, soit parce que le périné résiste, soit parce que la poche des eaux tarde à se rompre ; en pareil cas la sage-femme se contente d'appliquer un peu d'huile sur la vulve et d'administrer quelque potion à l'intérieur. Le remède le plus employé, dans ce but, est constitué par la queue d'un hippocampe. Dans le cas de dystocie fœtale et lorsque le remède précédent demeure sans effet, on recommande une préparation contenant des excréments de chauve-souris. Si la dystocie se prolonge, on prescrit des graines d'euryale ferox, des racines de daphne myrrhe et d'aristoloche, de l'ergot de riz et de maïs, soit dans de l'eau-de-vie de riz, soit dans une demi-tasse d'urine d'enfant. Si la femme est faible on lui donne une potion tonique (cannelle, angélique, etc.) et s'il y a hémorragie on y ajoute quelques astringents.

En aucun cas une femme de l'Indo-Chine du Sud ne se résigne à recevoir les soins d'un médecin, fût-il des plus célèbres, ses sentiments de pudeur n'admettant pas l'intervention des hommes en pareille circonstance. Au Tonkin où la femme a l'esprit plus large, elle recourt de temps en temps au médecin, mais seulement dans des cas désespérés. Le rôle de celui-ci est encore plus passif, s'il est possible, que celui de la sage-femme ; il se contente d'établir simplement le pronostic de la termi-

---

(1) Docteur A. Duvigneau. — *La grossesse, l'accouchement et le nouveau-né, chez les Annamites, à Huê.*

naison et pour l'enfant et pour la mère. Si la face de celle-ci est rouge et la langue verte, l'enfant est mort ; si la face est verte et la langue rouge, l'enfant est vivant, mais la mère mourra ; enfin, si la face et la langue sont vertes, l'issue sera très probablement fatale pour tous les deux !...

Ici encore les médecins chinois sont plus instruits que les médicastres annamites. « Leurs traités de médecine distinguent les principales présentations (tête, siège, épaule) ; ils recommandent le toucher vaginal comme mode d'exploration pendant le travail ; si le cordon est procident, dans un cas de présentation de l'épaule, et s'il est passé au-dessous de cette épaule, il doit être dégagé et remonté par l'accoucheur ; quand un bras apparaît le premier, le praticien doit le faire rentrer avec sa main gauche, puis, en se servant des deux mains, pratiquer soit la version céphalique, soit la version podalique ; lorsqu'un seul pied se présente, il doit le remonter doucement avec sa main, aller en même temps chercher l'autre pied et tirer l'enfant par les deux pieds réunis ; quand, au cours d'une présentation de l'épaule, on reconnaît, par le pouls de la mère ou par la froideur du bras du fœtus, que ce fœtus est mort, si l'expulsion tarde à se produire, il est recommandé d'employer un crochet en fer, d'attirer les membres du fœtus et, au besoin, de pratiquer une sorte d'embryotomie avec en couteau ; pour le cas de dystocie provenant du placenta (insertions vicieuses, etc.), les traités de médecine recommandent une opération qui semble être le décollement du placenta. » (Regnault.)

Ces notions de chirurgie obstétricale présentent, comme on le voit, quelques idées relativement rationnelles ; malheureusement les matrones chinoises et anna-

mites sont incapables de les mettre en pratique. Aussi, lorsqu'un cas de dystocie grave se présente, la sage-femme, toute bouleversée, implore l'aide du Ong-Dia (Saint-Antoine annamite), pendant qu'on envoie chercher le sorcier, qui « vient pratiquer ses cérémonies près de la paturiente, supplie l'enfant de vouloir bien sortir, fait force exorcismes et finalement, comme la nature est bonne mère, réussit souvent » (1).

Quand le fœtus est sorti, la matrone lui enfonce un doigt dans la bouche pour le débarrasser de ses mucosités, l'enveloppe dans un linge spécial, puis le place soit entre les cuisses, soit sur le ventre de la mère, jusqu'à ce que le placenta soit complètement expulsé. Ce n'est qu'alors qu'on lie le cordon à un centimètre environ de l'ombilic et qu'on le sectionne à une longueur qui doit atteindre les genoux de l'enfant. On ne doit pas se servir, pour cette dernière opération, d'un instrument en métal qui pourrait causer le mutisme du nouveau-né, mais d'une lame de bambou taillée au moment même, ou plutôt encore d'un tesson de bouteille ou d'en fragment de porcelaine. La plaie ombilicale est ensuite pansée avec des feuilles d'armoise (*ngai*) séchées et brûlées, et le tout est maintenu par un bandage de corps qu'on ne renouvelle pas jusqu'à la chute du cordon. Celle-ci a lieu généralement le cinquième jour ou plus tard; si elle se produit plus tôt, le pauvre enfant ne pourra survivre longtemps. « Une mère prévoyante recueille toujours et conserve avec soin, réunis côte à côte dans une même boîte, les bouts des cordons ombilicaux de ses enfants vivants. Arrivée à un âge où elle ne

---

(1) A. Mangin. — La médecine en Annam.

croit plus pouvoir être mère, elle les réduira, après incinération, en une poudre qu'elle donnera à manger, mélangée dans les vivres, à ses enfants réunis intentionnellement à la même table. C'est, paraît-il, un moyen de leur inspirer un amour fraternel mutuel et un esprit de solidarité indissoluble (1). » A la chute du cordon, on instille dans les yeux du bébé une goutte de citron pour le préserver des ophtalmies, et on lui donne un premier bain en le frottant avec de l'huile.

Aussitôt après la sortie de l'enfant, la sage-femme fait boire à la parturiente une tasse d'urine provenant d'un jeune garçon, puis exerce une légère traction sur le cordon, de manière à aider le placenta à se décoller. En aucun cas on n'attache un poids de plusieurs kilogrammes au cordon, comme le soutiennent certains auteurs, afin de déterminer une délivrance trop lente. S'il y a rétention de l'arrière-faix, on frictionne le ventre de la femme avec les mains, ou bien on pratique un genre de massage abdominal à l'aide d'un internœud de bambou qu'on roule sur le ventre de la patiente ; puis on lui administre une tisane préparée avec vingt grammes de racine d'ache ; souvent la matrone annamite, toujours ingénieuse, remplace ce dernier remède par de l'eau dans laquelle on a lavé les talons du nouveau-né (2). Après la délivrance, la sage-femme pratique avec les

---

(1) Lê-van-Phát. — La vie intime d'un Annamite de Cochinchine et ses croyances vulgaires.

(2) Chez les Malgaches, en pareil cas, on fait boire à la parturiente de l'eau que l'on a recueilli dans un vase, après l'avoir fait couler sur le couvercle d'une marmite. (Voir C. Ranaivo. *Grossesse et accouchements chez les Malgaches.*)

mains de fortes pressions sur les parties antérieures et latérales du ventre de l'accouchée ; parfois même elle lui monte sur le lit et procède alternativement avec ses pieds à un massage en règle. Après ces manœuvres plutôt hardies destinées à faire sortir les caillots de l'utérus et à provoquer sa rétraction, elle verse dans le vagin de la patiente le contenu d'une tasse d'eau-de-vie de riz, mettant ainsi la dernière main à sa besogne.

Pendant les trois premiers jours qui suivent l'accouchement, la malade doit garder rigoureusement le lit et rester presque à la diète ; on lui charge de temps en temps le ventre, pour le faire revenir à son volume normal, d'un panier contenant du sel et une lourde brique chauffée presque au rouge. Dans la suite et pendant toute la durée de son isolement, on lui fait suivre un régime échauffant et salé et on pratique sur son corps des frictions biquotidiennes avec une solution composée de jus de safran et de gingembre macéré dans de l'alcool. Au bout d'un mois l'heureuse maman, complètement purifiée, réintègre le foyer domestique où de grandes fêtes célèbrent son heureux retour ainsi que l'arrivée du bébé qui est affublé pour la circonstance de layettes multicolores.

§ 3. — Anatomie et Chirurgie

Tandis que la chirurgie a fait de si admirables progrès en Occident, où l'on arrive aujourd'hui à transplanter le artères et à suturer le cœur, elle ne consiste encore en Extrême-Orient qu'à ouvrir maladroitement les abcès et appliquer les emplâtres.

En Indo-Chine, les seuls opérateurs que nous connaissions sont les rebouteux et les sorciers sur la valeur desquels nous avons déjà formulé notre juste opinion. En Chine, on possède des notions plus avancées sur la chirurgie ; mais, abandonnée à des gens de condition inférieure et sans initiative, elle est tombée dans l'avilissement le plus complet. Comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement chez un peuple qui ne possède aucune idée exacte de la structure du corps humain ? Les préjugés religieux déclarant l'ouverture du cadavre une profanation sacrilège, s'opposent formellement à toute dissection et empêchent par suite le libre essor de l'anatomie et de la physiologie. Aussi n'est-il pas surprenant de constater dans leurs descriptions anatomiques, à côté de quelques rares vérités, les erreurs les plus grossières et les plus révoltantes. Nous allons d'ailleurs nous en convaincre à l'instant, en parcourant rapidement le cycle étroit de leurs connaissances en la matière : disons d'abord que le corps humain, selon eux, est divisé en trois parties : 1° la tête ; 2° la poitrine ; 3° l'abdomen et les membres inférieurs ; que la colonne vertébrale est comparée à une tige de bambou dont les articulations représentent très exactement les vertèbres ; et que la boîte crânienne est le « siège des choses secrètes pénétrant jusqu'à l'anus ». Le cerveau est une petite masse ovoïde et lisse qui se prolonge par la moelle épinière. Celle-ci, logée dans l'intérieur de la colonne vertébrale, ne présente ni sillons ni renflements et aboutit directement aux testicules. Quant aux organes internes, les Chinois en distinguent cinq principaux : 1° le foie ; 2° les poumons ; 3° le cœur ; 4° les reins ; 5° l'estomac ou la rate.

Nous avons déjà indiqué la fonction de chacun de ces

viscères, dans l'exposition des théories physiologiques, et nous n'y revenons plus ici. Ajoutons cependant, pour être plus complet, que le cardia est considéré comme la porte de l'énergie, le pylore, celle des secrets, et que les reins sont sans connexion avec la vessie. Le foie, organe volumineux et accessible au palper, constitue, pour cette raison, le centre vital, le cerveau moral de l'homme. Le poumon se compose d'une série de huit feuillets, qui sont appendus à un canal volumineux, communiquant avec le cœur par une anastomose cardio-pulmonaire. Il est muni de vingt-quatre petits trous par où passe l'air et a pour fonction essentielle de faire marcher le sang et d'évacuer les flegmes. Le cœur a la forme d'une fleur de nénuphar non éclose et « sa couleur est celle de la crête du coq ; logé sous le poumon, il s'appuie contre la cinquième vertèbre, son poids moyen est de 480 grammes ; il est percé de sept trous et de trois fentes ; il renferme trois kilogrammes de sucre fin. L'intestin grêle décrit 16 courbures en commençant par la gauche, sa longueur est de 9 mèt. 42 ; le gros intestin décrit aussi 16 courbures en commençant par la gauche » ; il est beaucoup moins long que le précédent. Quant aux vaisseaux qui relient les divers organes, ils font des trajets vraiment extraordinaires ; en voici un exemple : « Le vaisseau (Kinh) du poumon commence au-dessous du sein, se rend par un affluent au gros intestin, revient à l'orifice de l'estomac, monte au diaphragme et gagne le poumon ; puis il contourne l'aisselle, traverse le bras, le coude, fait une sorte de détour pour atteindre l'avant-bras, monte le long du pouce et finit à l'extrémité de ce doigt ; sa branche collatérale part du poignet, pénètre dans l'index et se relie au canal du gros intestin ! »

Après ce rapide aperçu, on est bien tenté de croire

que les Chinois, dont l'imagination est toujours féconde, ont inventé ces descriptions de toutes pièces. Certes ce n'est point parmi ces fils du ciel qu'on pourrait trouver un Aristote qui, poussé par le désir de savoir, dissèque les singes afin d'en tirer des données vraisemblables sur la structure du corps de l'homme. Aussi est-ce en vain qu'on fouille dans toute l'histoire de leur chirurgie pour découvrir un seul exemple d'intervention sanglante. Tout se borne à la réduction de quelques luxations ou de quelques fractures ; et encore, sont-ils plus souvent guidés dans leur diagnostic par la conformation extérieure des jointures ou par quelque renflement anormal, que par une méthode rationnelle appuyée sur des connaissances précises d'arthrologie et d'ostéologie.

Les fractures, une fois réduites, sont maintenues avec des attelles de bambou ; quant aux luxations, on les guérit par des massages méthodiques et souvent renouvelés (1). Souvent, au lieu de recourir à ces opérations qui leur semblent peu rationnelles, bien qu'elles soient seules logiques, les guérisseurs chinois préfèrent traiter les fractures et les luxations par des emplâtres et des médicaments divers, à la vertu desquels aucune affection ne doit résister.

Pour le traitement des plaies et des inflammations phlegmoneuses ils font des frictions avec de la bouse de buffle, qui selon eux est un topique des plus puissants ; ils l'emploient également en cataplasmes.

---

(1) A propos de cette pratique qui est très ancienne et très en usage en Chine, il est intéressant de remarquer que Ling, lorsqu'il a créé en 1814 sa méthode de gymnastique suédoise, n'a fait que renouveler et moderniser les pratiques des prêtres égyptiens et des bonzes chinois.

Pour accélérer la maturité des abcès et des furoncles, ils appliquent des cataplasmes et des emplâtres contenant des cantharides. S'agit-il d'un furoncle non mûr, ils y placent une tranche d'ail (1), on approche au-dessus un fer rouge jusqu'à sensation de douleur. Contre les anthrax et les abcès très douloureux, il est prescrit d'employer un cataplasme fait avec des feuilles d'armoise et des bulbes d'ail pilés avec quelques grains de sel. Les ulcères phagédéniques sont lavés avec une infusion de lonicera japonica et on y applique un emplâtre spécial.

Toutes les blessures et excoriations, d'où qu'elles proviennent, sont traitées par l'application du *papier bambou ;* « on le mouille avec la salive, on recouvre la plaie avec trois ou quatre feuilles superposées, on passe par-dessus une légère couche de brai gras ; au bout de cinq à six jours, la blessure s'est fermée d'elle-même et le papier s'enlève tout seul (2) ». La ligature des artères est absolument ignorée des Chinois ; aussi dans les hémorragies graves, de quelque provenance qu'elles soient, ils se contentent d'appliquer sur la plaie de la poudre de cheveux torréfiée et d'administrer à l'intérieur quelque potion tirée de leur riche arsenal thérapeutique. Les malheureux blessés, ainsi abandonnés à la nature médicatrice, succombent le plus souvent, se guérissent quelquefois après

---

(1) L'ail est également employé par les Sino-Annamites comme désinfectant de l'intestin ; or il est scientifiquement reconnu aujourd'hui que l'essence d'ail jouit de propriétés antiseptiques réelles.

(2) Toye. — Notes sur l'art médico-chirurgical chez les Chinois (Thèse Montpellier, 1864).

de longues et d'horribles souffrances, mais, dans ce cas, restent toujours affligés de difformités irréparables ou de mutilations profondes.

En présence d'un tel état de choses et quand on songe aux immenses services que rend la chirurgie aux nations qui la pratiquent, comment pourrions-nous ne pas souhaiter de la voir promptement adoptée par nos compatriotes. Il existe à l'heure actuelle, au Tonkin, une Ecole de médecine qui porte déjà ses fruits et qui répandra, tous les jours davantage, les découvertes nouvelles de la science. Son action s'étendra certainement peu à peu ; mais ce serait mal connaître la masse de la population annamite que de ne pas comprendre que, malgré tout le bon vouloir du gouvernement français, il faudra de longues années pour changer une mentalité et des habitudes si invétérées. Fidèlement attaché à la médecine de ses ancêtres, l'Annamite ne se décide à recourir aux médecins européens que lorsqu'il a épuisé sans succès toutes les ressources de l'art indigène. Parlant il y a quelques années de ce qui se passe en Occident, notre honorable maître, le professeur Forgue, prononçait la phrase suivante : « Entre le praticien régulier et le rebouteur, entre l'homme de science et de conscience et le charlatan possesseur de secrets, le public n'hésite pas; que de fois nous le voyons encore s'abandonner à l'empirique et ne venir à nous que lorsque l'heure des interventions chirurgicales est passée ! » S'il en est ainsi parfois en Europe où l'instruction est largement répandue, en Extrême-Orient, où les popu-

lations sont ignorantes et conservatrices, cette pratique est la règle. Quand les indigènes viennent trouver le praticien français, ils ont d'ordinaire laissé faire à la maladie de tels progrès, qu'il n'y a plus guère d'espoir qu'une intervention intelligente puisse être utile ; encore, ne se présentent-ils qu'avec une médiocre confiance, car s'ils ne ressentent pas presque immédiatement une notable amélioration, ils retournent bien vite se livrer à quelque sorcier du pays. Notre plus ardent désir est de voir la lumière se répandre parmi nos compatriotes, pour qu'ils renoncent enfin à ce qu'il y a de suranné et de purement superstitieux dans leurs pratiques traditionnelles, et accueillir, comme ils le méritent, les bienfaits réels de la science occidentale. Nous serons trop heureux si le modeste travail que nous présentons aujourd'hui peut dans quelque mesure y contribuer.

BIBLIOGRAPHIE

Duvigneau. — Les médecins annamites à la cour d'Annam (Annales d'hygiène et de médecine coloniales, tome IX, 1906).

— La grossesse, l'accouchement et le nouveau-né chez les Annamites (Annales d'hygiène et de médecine coloniales, t. X, 1907).

Debeaux. — Contributions à la flore de Chine.

Etienne. — La matière médicale de Cochinchine (Archives de médecine navale, tome XI).

Le Mar'hadour. — Notes sur la médecine annamite (Bulletin général de thérapeutique médicale, chirurgicale, obstétricale et pharmaceutique, tome CXXIX, 1895).

Lê-van-Phat. — La vie intime d'un Annamite de Cochinchine et ses croyances vulgaires (Bulletin de la Société des études indo-chinoises de Saïgon, 1906, 2e semestre).

Mangin. — Médecine en Annam (Thèse Paris, 1887).

Perrot et Hurrier. — Matière médicale et pharmacopée sino-annamites (Paris, 1907).

Regnault. — Médecine et pharmacie chez les Chinois et chez les Annamites.

Toye. — Notes sur l'art médico-chirurgical chez les Chinois (Thèse Montpellier, 1864).

Vialet. — Médecine et chirurgie indigène au Tonkin (Archives de médecine navale, tome LXXVII, 1902).

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Introduction 9

Chapitre premier. — L'étude et l'exercice de la médecine en Chine et en Indo-Chine 11

§ 1. — Médecine chinoise et médecine annamite. — Comment on devient médecin. - Livres de médecine 11

§ 2. — La pratique de la médecine 18

Chapitre II. — Notions générales de la médecine sino-annamite 22

§ 1. — Théories physiologiques 23

§ 2. — Méthode médicale. Examen, diagnostic et pronostic 28

§ 3. Pharmacologie et thérapeutique 38

Chapitre III. — Description et Traitement de quelques maladies fréquentes en Indo-Chine 57

§ 1. — Fièvres paludéennes 58

§ 2. — Dysenterie 67

§ 3. — Choléra 72

§ 4. — Variole 79

§ 5. — Vaccination et Variolisation 91

§ 6. — Syphilis 98

Chapitre IV. — L'art chirurgical chez les Chinois et chez les Annamites 107

§ 1. — Acupuncture et Moxa 107

§ 2. — Accouchements 111

§ 3. — Anatomie et Chirurgie 120

Bibliographie 127

MONTPELLIER — IMPRIMERIE COOPÉRATIVE OUVRIÈRE